



## Rapport du Secrétaire général

### PROJET DE BUDGET POUR 2022-2023

#### Résumé

Le projet de budget pour 2022-2023 est basé sur le Plan stratégique de l'Union pour cette période et reflète les incidences financières de la mise en œuvre des décisions et résolutions adoptées par la Conférence de plénipotentiaires (Dubai, 2018) et par le Conseil à ses sessions précédentes.

#### Suite à donner

Le Conseil est prié d'**examiner** le projet de budget de l'Union pour 2022-2023 et d'**approuver** le projet de Résolution figurant dans la Partie III du présent document.

#### Références

[Article 28 de la Constitution](#)

[Article 4 de la Convention, numéro 73](#)

[Article 33 de la Convention](#)

[Décision 5 \(Rév. Dubai, 2018\) de la Conférence de plénipotentiaires](#)

[Résolution 71 \(Rév. Dubai, 2018\) de la Conférence de plénipotentiaires](#)

[Résolution 151 \(Rév. Dubai, 2018\) de la Conférence de plénipotentiaires](#)



# PROJET DE BUDGET

2022-2023

- Partie 1 Synthèse
- Partie 2 Budget axé sur les résultats
- Partie 3 Budget financier consolidé pour 2022-2023
- Partie 4 Annexes



## **PROJET DE BUDGET 2022-2023**

---

Partie I Synthèse.....	5-20
Partie II Budget axé sur les résultats.....	21-62
Partie III Budget financier consolidé pour 2022-2023 .....	64-89
Partie IV Annexes.....	90-99

# PROJET DE BUDGET

2022-2023

- Partie 1 Synthèse
- Partie 2 Budget axé sur les résultats
- Partie 3 Budget financier consolidé pour 2022-2023
- Partie 4 Annexes



## Partie I – Synthèse

---

I – Synthèse.....	5
I.1 Avant-propos du Secrétaire Général .....	7
I.2 Grandes lignes du budget axé sur les résultats .....	8
I.3 Grandes lignes du budget financier.....	9
I.4 Variation du programme.....	10
I.5 Progression.....	11
I.6 Bases et indicateurs .....	12
I.7 Comparaison avec le Plan financier.....	12
I.8 Produits prévus .....	13
I.9 Charges prévues.....	16
I.10 Charges communes de l'UIT .....	16
I.11 Mesures d'efficacité .....	17
I.12 Bourses.....	17
I.13 Dépenses afférentes aux langues.....	18
I.14 Postes budgétés .....	18
I.15 Structure du document présentant le budget.....	20

## **I.1 Avant-propos du Secrétaire Général**

I.1.1 La crise sanitaire durable provoquée par le coronavirus a affecté et modifié notre manière de vivre et de travailler. L'UIT a pris des mesures fortes et ambitieuses face à cette crise et a démontré sa résilience et sa capacité d'adaptation sur le long terme en réussissant à mener à bien la plupart de ses activités en 2020. La tenue de conférences et de réunions virtuelles, le télétravail et des mesures de sécurité et sanitaires strictes sont nos meilleurs outils pour traverser au mieux cette situation difficile.

I.2.2 Dans ce contexte délicat, j'ai décidé de mettre l'accent sur les points essentiels ci-après pour établir le projet de budget pour 2022-2023:

- Encourager la créativité et l'ingéniosité pour surmonter les problèmes et les difficultés découlant de cette crise.
- Promouvoir le cadre de gestion des risques et le cadre de responsabilisation pour toutes les activités de l'Union.
- Poursuivre, suivre et améliorer les mesures d'efficacité données dans l'Annexe 2 de la Décision 5 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, et, lorsque possible, identifier de nouvelles mesures.
- Rechercher des solutions innovantes pour rationaliser les coûts en interne, optimiser l'utilisation des ressources et améliorer l'efficacité.

I.1.3 Quatre grandes manifestations auront lieu pendant la période 2022-2023, à savoir l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications en 2022, la Conférence de plénipotentiaires en 2022 et l'Assemblée des radiocommunications et la Conférence mondiale des radiocommunications en 2023.

I.1.4 Le projet de budget pour 2022-2023 est un budget équilibré, avec un montant identique pour les produits et les charges, et basé sur une croissance nominale zéro de la valeur de l'unité contributive des États Membres. Le prélèvement qu'il est prévu d'effectuer sur le Fonds de réserve est dû au report de l'AMNT, laquelle était initialement prévue en 2020, et n'a pas d'incidence sur le niveau de ce Fonds.

I.1.5 Le projet de budget pour 2022-2023 a été présenté au Groupe de travail du Conseil sur les ressources financières et les ressources humaines à sa 12ème réunion a eu lieu les 25 et 26 janvier 2021. Un résumé des discussions est inclus dans le Rapport de la Présidente de ce Groupe au Conseil (voir le Document C21/50).

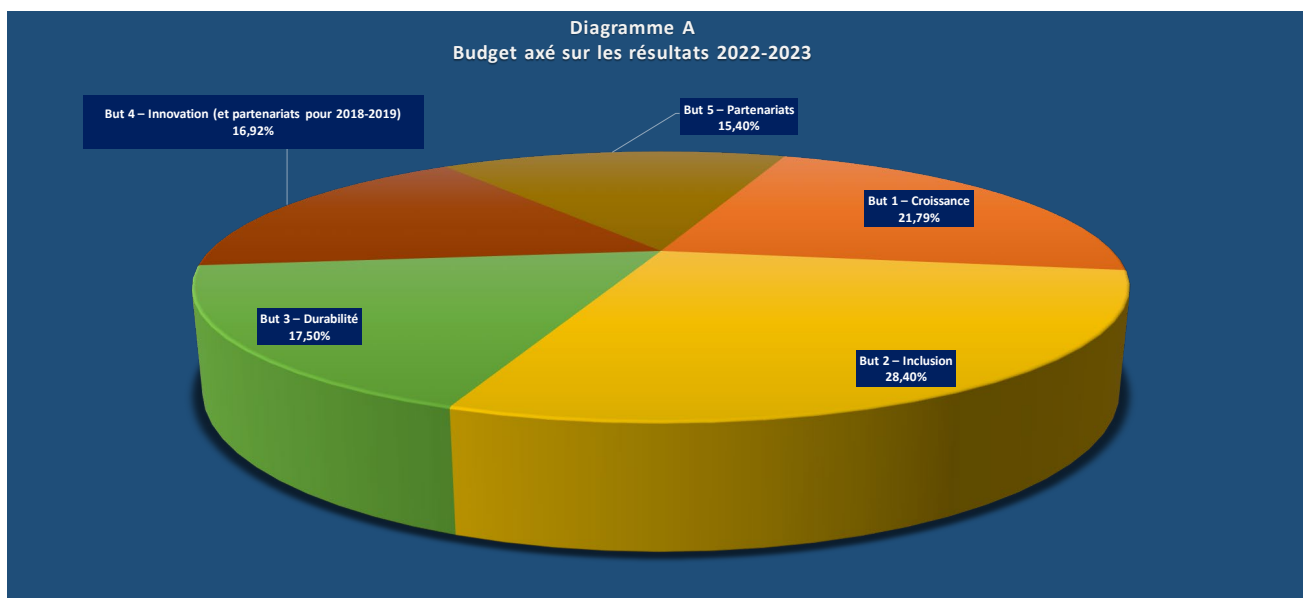
I.1.6 Par conséquent, j'ai l'honneur de présenter au Conseil le projet de budget pour 2022-2023 afin qu'il l'examine et approuve en conséquence le projet de résolution figurant dans la Partie III du présent document.

Houlin Zhao  
Secrétaire général

## I.2 Grandes lignes du budget axé sur les résultats

I.2.1 Le projet de budget pour 2022-2023 comprend les crédits alloués pour la mise en œuvre de 5 buts stratégiques, 18 objectifs stratégiques et 70 produits. Il prévoit en outre l'affectation d'un niveau approprié de ressources pour les services administratifs et les services d'appui, au sein des Bureaux et au sein du Secrétariat général.

I.2.2 Le projet de budget pour 2022-2023 s'élève à 325 155 000 CHF avec une répartition du budget axé sur les résultats par objectif comme indiqué dans le Diagramme A ci-dessous:



I.2.3 Le Tableau A ci-dessous donne l'utilisation effective des ressources par but, après répartition de tous les services administratifs et centralisés, ainsi que de tous les services d'appui des Bureaux entre les différents Produits, Objectifs et Buts.

**Tableau A**

*En milliers de CHF*

	Coût prévisionnel 2020-2021	Coût prévisionnels 2022-2023
But 1 – Croissance	71 841	70 836
But 2 – Inclusion	99 074	92 344
But 3 – Durabilité	57 437	56 886
But 4 – Innovation (et partenariats pour 2018-2019)	51 191	55 010
But 5 – Partenariats	51 001	50 079
<b>TOTAL</b>	<b>330 544</b>	<b>325 155</b>

I.2.4 Le Diagramme B montre la comparaison entre le budget pour 2020-2021 et le projet de budget axé sur les résultats pour 2022-2023 par but.





I.2.5 Le Tableau B ci-dessous montre la comparaison entre Secteurs entre les budgets axés sur les résultats pour 2022-2023 et 2020-2021.

**TABLEAU B**

*En milliers de CHF*

	Coût prévisionnel 2020-2021	Coût prévisionnel 2022-2023
Objectifs intersectoriels	32 891	43 599
Objectifs du Secteur des radiocommunications	122 556	124 189
Objectifs du Secteur de la normalisation des télécommunications	54 970	53 453
Objectifs du Secteur du développement des télécommunications	120 127	103 914
<b>TOTAL</b>	<b>330 544</b>	<b>325 155</b>

I.2.6 La Partie II du présent document donne des informations détaillées sur le budget axé sur les résultats par But, Objectif, Produit et Secteur.

### I.3 Grandes lignes du budget financier

I.3.1 Le projet de budget pour l'exercice 2022-2023 a été établi sur la base de la Décision 5 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires et des lignes directrices associées.

I.3.2 Le budget 2022-2023 est équilibré, avec un montant identique pour les produits et les charges, à savoir 325,16 millions CHF, ce qui représente une baisse de 5,4 millions CHF par rapport au budget pour 2020-2021 (330,54 millions CHF). Des informations détaillées sur les variations des produits et des charges sont données dans les pages qui suivent. On trouvera dans la Partie III du présent document le projet de résolution relative au projet de budget pour l'exercice biennal 2022-2023 ainsi que les tableaux donnant des chiffres détaillés pour les produits et les charges.

I.3.3 Le Tableau C ci-dessous donne une comparaison financière entre le budget pour 2020-2021 et le projet de budget pour 2022-2023.

**TABLEAU C**

*En milliers de CHF*

	<b>Budget 2020-2021</b>	<b>Variation du programme</b>	<b>Augmentation du coût</b>	<b>Croissance</b>	<b>Estimations 2022-2023</b>
Secrétariat général	183 074	-433	-897	-461	181 283
Secteur des radiocommunications	59 527	2 256	-479	34	61 338
Secteur de la normalisation des télécommunications	26 983	298	-203	11	27 089
Secteur du développement des télécommunications	60 960	-5 444	-440	-471	54 605
Gestion de la crise liée au COVID-19	0	840	0	0	840
<b>TOTAL</b>	<b>330 544</b>	<b>-2 483</b>	<b>-2 019</b>	<b>-887</b>	<b>325 155</b>

## I.4 Variation du programme

I.4.1 La variation du programme entre le projet de budget pour 2022-2023 et le budget pour 2020-2021 s'élève à 2,5 millions CHF et est présentée dans le Tableau D ci-dessous.

**TABLEAU D**

	<i>En milliers de CHF</i>
	<b>Estimations 2022-2023</b>
<b>Secrétariat général</b>	<b>-433</b>
Conférence de plénipotentiaires en 2022	1 411
Pas de Forum mondial des politiques de télécommunication en 2022-2023	-306
Provision partielle pour le paiement annuel UNSMIS	746
Documentation pour l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications en 2022	770
Centralisation contrôleurs financiers et autres transferts de postes	1 046
Versement sur Fonds d'entretien des bâtiments et TIC déplacés dans la partie produits	-2 500
Provision pour les enquêtes	400
Pas de provision pour migration ERP et nouvelle conception dans environnement en	-2 000
<b>Secteur des radiocommunications</b>	<b>2 256</b>
Conférence mondiale des radiocommunications en 2023	2 449
Assemblée des radiocommunications en 2023	402
Réduction due au calendrier des publications	-595
<b>Secteur de la normalisation des télécommunications</b>	<b>298</b>
Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications en 2022	699
Centralisation contrôleurs financiers et autres transferts de postes	-126
Pas de réunion préparatoire en vue de l'AMNT	-275
<b>Secteur du développement des télécommunications</b>	<b>-5 444</b>
Pas de Conférence mondiale de développement des télécommunications en 2022-	-1 026
Pas de réunion préparatoire régionale en vue de la CMDT en 2022-2023	-498
Centralisation contrôleurs des finances et autres transferts de postes	-920
Pas d'affectation supplémentaire pour les initiatives régionales	-3 000
Gestion de la crise liée au COVID-19	840
<b>Variation du programme totale</b>	<b>-2 483</b>

## I.5 Progression

I.5.1 Par rapport au budget pour 2020-2021, le projet de budget pour 2022-2023 indique une légère diminution réelle de -0,9 million CHF, qui s'explique principalement par les raisons suivantes:

- Réduction des charges de personnel et autres charges de personnel grâce à la rotation des effectifs, au recrutement à des grades inférieurs et/ou échelons inférieurs.
- Réduction des barèmes des traitements locaux appliqués dans les bureaux régionaux et les bureaux de zone en raison des variations du taux de change en CHF.

## I.6 Bases et indicateurs

I.6.1 Le projet de budget pour 2022-2023 est établi sur les bases suivantes:

- Un taux de change de 1,0 USD = 0,883 CHF, soit le taux en vigueur en janvier 2021.
- Les conditions d'emploi appliquées dans le cadre du régime commun des Nations Unies au 1er janvier 2021.

I.6.2 Aucune provision n'est prévue dans le projet de budget pour 2022-2023 pour absorber l'augmentation prévisible des coûts pendant la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023.

I.6.3 Les charges sont subdivisées, dans les Tableaux associés au projet de Résolution figurant dans la Partie III au présent document, en charges opérationnelles et en charges d'investissement. Les charges d'investissement correspondent à l'acquisition de matériel et d'équipement dont la durée de vie est de plus d'un an et dont la valeur estimée est supérieure à 5 000 CHF. Au total, les charges d'investissement sont estimées à 1,1 million CHF dans le projet de budget pour 2022-2023.

I.6.4 Un taux des emplois vacants de 5% a été appliqué. Ce taux est le résultat de plusieurs éléments-délais de recrutement des fonctionnaires, travail à temps partiel et congé sans traitement. La mise en œuvre de ce taux des emplois vacants est un défi considérable pour la gestion des emplois vacants et le processus de recrutement.

I.6.5 La valeur de l'unité contributive versée par les États Membres a été maintenue à 318 000 CHF conformément à la Décision 5 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, ce qui correspond à une croissance nominale zéro depuis 2006.

## I.7 Comparaison avec le Plan financier

I.7.1 Le projet de budget pour 2022-2023 est inférieur de 3,8 millions CHF au Plan financier.

I.7.2 Le Tableau E donne une comparaison entre le projet de budget pour 2022-2023 et le Plan financier.

**TABLEAU E**

	<i>En milliers de CHF</i>
	<b>Écart</b>
Plan financier 2022-2023	328 910
4 postes supplémentaires de statisticien pour le BDT	1 044
Report de l'AMNT en 2022	1 469
Versement sur Fonds d'entretien des bâtiments et TIC déplacés dans la partie produits	-2 500
<b>A – Plan financier 2022-2023 mis à jour</b>	<b>328 923</b>
<b>B – Projet de budget 2022-2023</b>	<b>325 155</b>
<b>Écart (B-A)</b>	<b>-3 768</b>

## I.8 Produits prévus

I.8.1 Le Tableau F ci-après récapitule les estimations des produits par source pour 2022-2023, qui s'établissent au total à 325,2 millions CHF, en baisse de 5,4 millions CHF par rapport au budget pour 2020-2021. Le Tableau 2 de la Partie III du présent document donne des informations plus détaillées sur les produits dans les budgets précédents et les produits estimés.

**TABLEAU F**

*En milliers de CHF*

	Budget 2020-2021	Estimations 2022-2023	Écart	
	<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c=b-a</i>	<i>d=c/a</i>
Contributions mises en recouvrement	251 104	251 420	316	0,13%
Produits au titre du recouvrement des coûts	75 750	70 000	-5 750	-7,59%
Autres produits	800	1 000	200	25,00%
Prélèvement/versement sur le Fonds de réserve*	-1 469	1 469	2 938	-200,00%
Économies résultant de la mise en œuvre du budget	4 359	3 766	-593	-13,60%
Versement sur le Fonds TIC	0	-1 000	-1 000	N/A
Versement sur le Fonds d'entretien des bâtiments	0	-1 500	-1 500	N/A
<b>TOTAL</b>	<b>330 544</b>	<b>325 155</b>	<b>-5 389</b>	<b>-1,63%</b>

\* Report de l'AMNT de 2020 à 2022

I.8.2 Les produits provenant des contributions mises en recouvrement représentent 77,32% du total des produits prévus dans le budget pour 2022-2023 et comprennent les contributions des États Membres, des Membres de Secteur, des Associés et des établissements universitaires. Les prévisions concernant les contributions mises en recouvrement pour 2022-2023 sont supérieures de 0,13% à celles pour 2020-2021. Le Tableau G ci-dessous donne la ventilation des contributions mises en recouvrement pour l'exercice 2022-2023.

**TABLEAU G**

*En milliers de CHF*

	Budget 2020-2021	Estimations 2022-2023	Écart	
	<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c=b-a</i>	<i>d=c/a</i>
États Membres	218 586	218 586	0	0,00%
Membres de Secteur	27 928	27 646	-282	-1,01%
Associés	3 838	4 392	554	14,43%
Établissements universitaires	752	796	44	5,85%
<b>TOTAL</b>	<b>251 104</b>	<b>251 420</b>	<b>316</b>	<b>0,13%</b>

I.8.3 Les contributions mises en recouvrement des États Membres se chiffrent à 218,6 millions CHF, soit 67,23% du montant total des produits pour l'exercice 2022-2023.

I.8.4 Les contributions mises en recouvrement des Membres de Secteur se chiffrent à 27,6 millions CHF, soit 8,5% du montant total des produits pour l'exercice 2022-2023. Les estimations concernant les produits sont basées sur une unité contributive de 63 600 CHF, soit le cinquième du montant de l'unité contributive des États Membres.

I.8.5 Les contributions mises en recouvrement des Associés et des PME se chiffrent à 4,4 millions CHF, soit 1,35% du montant total des produits pour l'exercice 2022-2023. Les estimations concernant les produits sont basées sur une unité contributive de 10 600 CHF pour l'UIT-R et l'UIT-T et de 3 975 CHF pour l'UIT-D.

I.8.6 Les contributions mises en recouvrement des établissements universitaires, universités et instituts de recherche associés se chiffrent, selon les estimations, à 0,8 million CHF pour l'exercice 2022-2023, soit 0,24% du montant total des produits.

I.8.7 Par rapport au budget pour 2020-2021, les produits prévus au titre du recouvrement des coûts, qui s'établiront à 70 millions CHF, sont 7,59% plus élevés et représentent 21,5% de l'estimation totale des produits pour 2022-2023. Cette baisse est due à une diminution des produits prévus provenant des ventes de publications, principalement en raison du calendrier des publications pour la période considérée. Le Tableau H ci-dessous donne la répartition des produits au titre du recouvrement des coûts pour 2022-2023.

**TABLEAU H**

*En milliers de CHF*

	Budget 2020-2021	Estimations 2022-2023	Écart	
	<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c=b-a</i>	<i>d=c/a</i>
Produits au titre de l'appui aux projets	2 750	2 000	-750	-27,27%
Ventes des publications	38 000	31 000	-7 000	-18,42%
UIFN	1 000	1 000	0	0,00%
Notification des réseaux à satellite	31 000	33 000	2 000	6,45%
Telecom	3 000	3 000	0	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>75 750</b>	<b>70 000</b>	<b>-5 750</b>	<b>-7,59%</b>

I.8.8 Les produits au titre des intérêts et les autres produits représentent 0,31% du montant total prévu. Les autres produits sont notamment les ventes d'équipements, les notes de crédit des fournisseurs et d'autres rubriques diverses. Les estimations sont supérieures de 0,2 million CH au budget pour 2020-2021.

I.8.9 Comme prévu dans le Plan financier et conformément aux pratiques budgétaires passées, les économies résultant de la mise en œuvre du budget de l'exercice précédent sont utilisées pour équilibrer les produits et les charges, pour un montant de 3,77 millions CHF.

I.8.10 Dans un souci d'alignement des processus et mécanismes budgétaires et comptables relatifs aux versements sur le Fonds d'entretien des bâtiments et le Fonds TIC, ces versements ont été inclus dans la partie produits du budget et non dans la partie charges comme c'était le cas dans les précédents budgets.

I.8.11 Il est prévu d'effectuer un prélèvement de 1,499 million CHF sur le Fonds de réserve pour couvrir les coûts de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications qui est reportée de 2020 à 2022. Le budget de 2020 est réduit du même montant et un versement équivalent est effectué sur le Fonds de réserve. Comme le montre le Tableau I ci-dessous, sur la période 2022-2023, le niveau du Fonds de réserve n'est pas affecté.

**TABLEAU I**

*En milliers de CHF*

	Budget 2020-2021	Budget 2023-2023	Budgets 2020-2023
Versement/prélèvement sur le Fonds de réserve concernant le report de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications	-1 499	1 499	0
<b>TOTAL</b>	<b>-1 499</b>	<b>1 499</b>	<b>0</b>

I.8.12 Le Tableau J ci-dessous donne une comparaison des produits par source entre le projet de budget pour 2022-2023 et le Plan financier actualisé.

**TABLEAU J**

*En milliers de CHF*

	Budget actualisé <i>a</i>	Estimations 2022-2023 <i>b</i>	Écart	
			<i>c=b-a</i>	<i>d=c/a</i>
Contributions mises en recouvrement	250 528	251 420	892	0,36%
Produits au titre du recouvrement des coûts	75 750	70 000	-5 750	-7,59%
Autres produits	800	1 000	200	25,00%
Prélèvement/versement sur le Fonds de réserve*	1 469	1 469	0	0,00%
Versement sur le Fonds TIC	-1 000	-1 000	0	0,00%
Versement sur le Fonds d'entretien des bâtiments	-1 500	-1 500	0	0,00%
Économies résultant de la mise en oeuvre du budget	2 876	3 766	890	30,95%
<b>TOTAL</b>	<b>328 923</b>	<b>325 155</b>	<b>-3 768</b>	<b>-1,16%</b>

\* Report de l'AMNT de 2020 à 2022

## I.9 Charges prévues

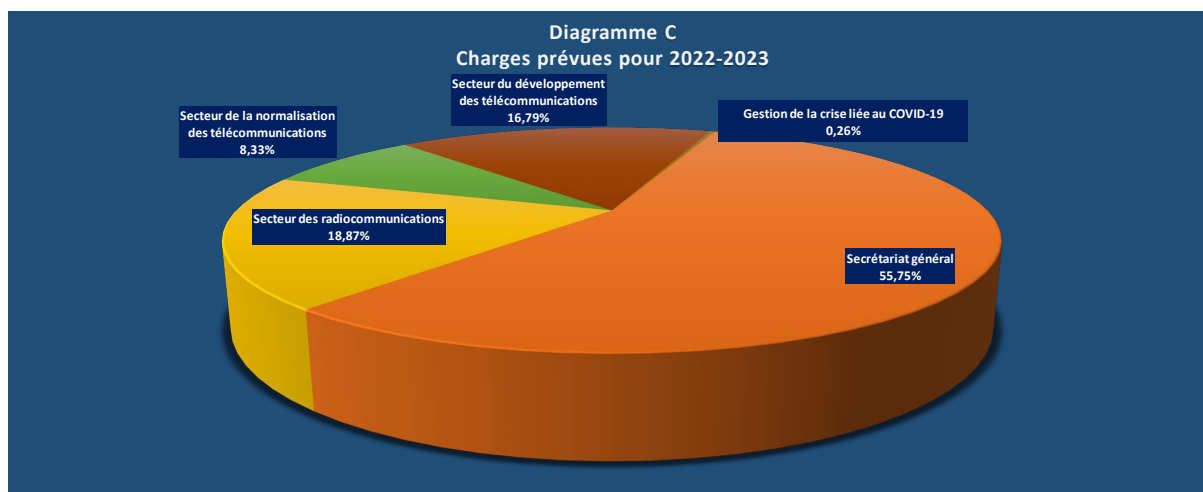
I.9.1 Les charges prévues pour 2022-2023 s'élèvent à 325,2 millions CHF. Les Tableaux 1 à 13 (à l'exception du Tableau 2 relatif aux produits) figurant dans la Partie III donnent des informations détaillées sur la ventilation du budget par Section et par catégorie de charges.

I.9.2 Le Tableau K et le Diagramme C ci-dessous présentent la ventilation des charges prévues pour 2022-2023 par Secteur ainsi qu'une comparaison entre le budget 2020-2021 et le Plan financier pour 2022-2023 actualisé. Afin que la comparaison avec le projet de budget soit pertinente, le Plan financier est actualisé afin de rendre compte des divers transferts et réorganisations entre les Secteurs ainsi que des modifications déjà indiquées dans le Tableau E.

**TABLEAU K**

*En milliers de CHF*

	Budget 2020-2021	Plan financier mis à jour	Estimations 2022-2023
Secrétariat général	183 844	183 846	181 283
Secteur des radiocommunications	59 527	62 439	61 338
Secteur de la normalisation des télécommunications	26 983	27 400	27 089
Secteur du développement des télécommunications	60 960	55 238	54 605
Gestion de la crise liée au COVID-19			840
<b>TOTAL</b>	<b>331 314</b>	<b>328 923</b>	<b>325 155</b>



## I.10 Charges communes de l'UIT

I.10.1 À des fins de transparence et d'efficacité, un centre de coût commun de l'UIT avait été créé pour le budget 2021 et les budgets suivants, afin de consolider la plupart des charges communes et centrales de l'Union. Ce centre de coût comprend les crédits indiqués dans le Tableau L ci-dessous.



**TABLEAU L**

	<i>En milliers de CHF</i> <b>Estimations 2022-2023</b>
Provision centrale de l'UIT pour le reclassement des postes	<b>300</b>
Provision centrale pour le congé de maladie longue durée/congé de maternité	<b>500</b>
Formation en cours d'emploi	<b>1 300</b>
Coûts de communication (lignes téléphoniques fixes et mobiles)	<b>1 100</b>
Frais d'expédition et frais postaux	<b>420</b>
Location de photocopieurs	<b>200</b>
Frais bancaires, frais de service et frais pour cartes de crédit	<b>400</b>
Remboursement de l'emprunt	<b>2 990</b>
Assurance maladie des fonctionnaires retraités	<b>12 000</b>
Fonctionnaires retraités – Coût de la vie	<b>400</b>
Vérification des comptes et contributions interorganisations	<b>1 796</b>
Enquêtes (services extérieurs)	<b>400</b>
Versement annuel UNSMIS – Provision partielle	<b>746</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 552</b>

## **I.11 Mesures d'efficacité**

I.11.1 Les produits et les charges sont équilibrés à 325,2 millions CHF. Par rapport au Plan financier, le projet de budget pour 2022-2023 est inférieur de 3,8 millions CHF. Pour parvenir à un budget équilibré, des mesures d'efficacité strictes ont été appliquées.

I.11.2 Des mesures d'efficacité rigoureuses ont été prévues et appliquées lors de l'élaboration du projet de budget pour utiliser au mieux les ressources limitées et minimiser les crédits budgétaires pour l'exercice 2022-2023. Les mesures appliquées pour réduire les charges (Annexe 2 de la Décision 5 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires) ont été prises en compte dans le projet de budget.

## **I.12 Bourses**

I.12.1 Les charges prévues en ce qui concerne les bourses s'élèvent à 2 160 000 CHF pour 2022-2023, contre 3 136 000 CHF dans le budget 2020-2021, affectés comme indiqué dans le Tableau M ci-dessous.

**TABLEAU M**

*En milliers de CHF*

	<b>Actuel 2018-2019</b>	<b>Budget 2020-2021</b>	<b>Estimations 2022-2023</b>
Intersecteurs	0	50	0
UIT-R	115	300	300
UIT-T	856	1 100	920
UIT-D	891	1 686	940
<b>TOTAL</b>	<b>1 862</b>	<b>3 136</b>	<b>2 160</b>

### I.13 Dépenses afférentes aux langues

I.13.1 Conformément au point 1.2 du *décide* de la Décision 5 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, les dépenses d'interprétation, de traduction et de traitement de texte afférentes aux langues officielles de l'Union ne dépasseront pas 85 millions CHF pour la période 2020-2023.

I.13.2 Le Tableau N ci-après donne une estimation des charges des services linguistiques pour la période 2022-2023 par rapport au budget 2020-2021.

**TABLEAU N**

*En milliers de CHF*

	<b>Budget 2020-2021</b>	<b>Estimations 2022-2023</b>
Traduction	16 315	16 651
Traitement des textes	8 140	7 650
Service de la gestion des documents	3 706	3 944
Interprétation	3 894	5 767
<b>TOTAL</b>	<b>32 055</b>	<b>34 012</b>

### I.14 Postes budgétés

I.14.1 Le nombre total de postes budgétés pour la période 2022-2023 est de 773, soit au même niveau que dans le budget pour 2020-2021. Le Tableau O ci-dessous montre la répartition par Département du Secrétariat général et par Bureau, ainsi qu'une comparaison entre les postes budgétés pour 2022-2023 et ceux budgétés pour 2020-2021.

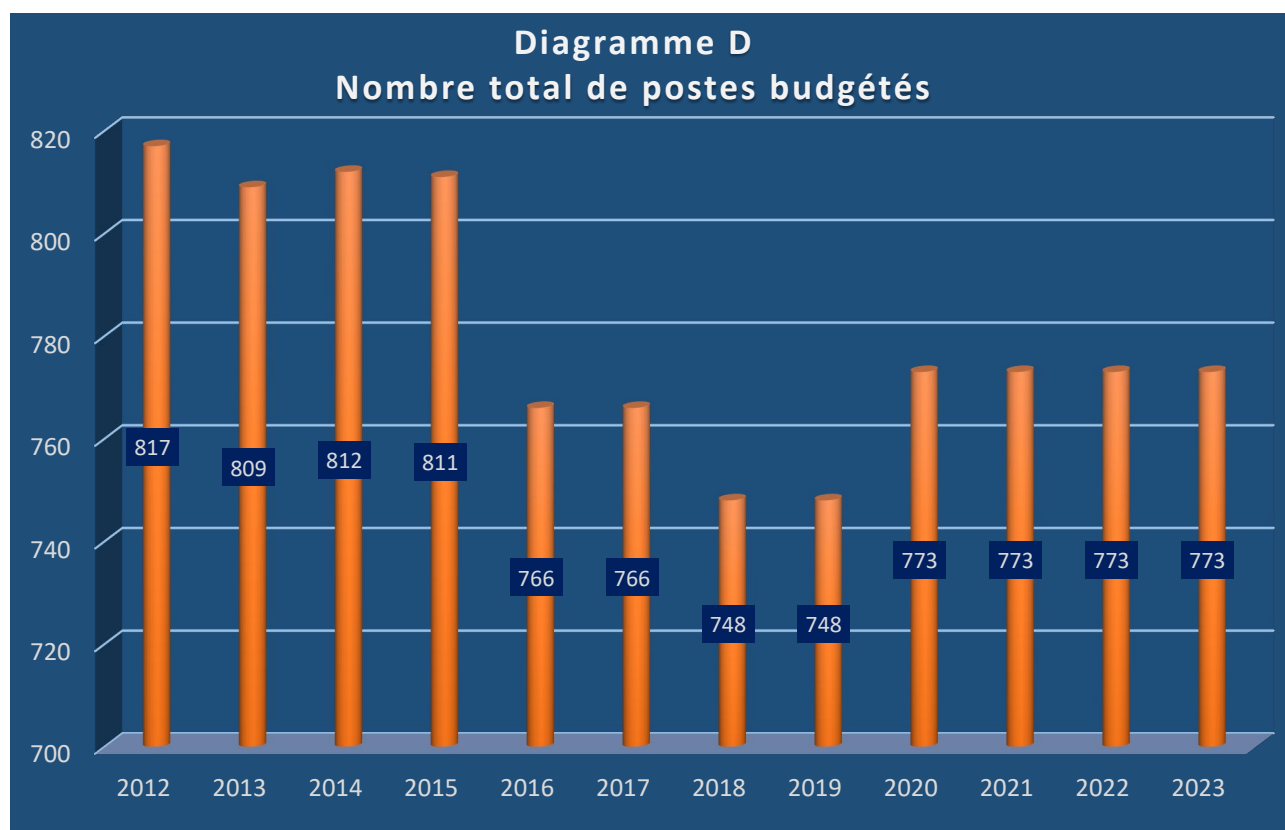
**TABLEAU O**

Nombre de postes

	Budget 2020-2021	a Budget actualisé 2020-2021	b Budget 2022-2023	b-a Écart
Bureau du Secrétaire général et du Vice-Secrétaire général*	33	36	37	1
Département de la planification stratégique et des relations avec les Membres	45	50	50	0
Département des conférences et des publications	150	148	148	0
Département de la gestion des ressources humaines	34	34	33	-1
Département de la gestion des ressources financières	57	60	60	0
Département des services informatiques	84	84	84	0
<b>Total Bureau du Secrétaire général et départements</b>	<b>403</b>	<b>412</b>	<b>412</b>	<b>0</b>
Bureau des radiocommunications	154	154	154	0
Bureau de la normalisation des télécommunications	66	66	66	0
Bureau de développement des télécommunications	140	141	141	0
<b>TOTAL UIT</b>	<b>763</b>	<b>773</b>	<b>773</b>	<b>0</b>

\* Y compris Division de la gestion des installations, Unité des affaires juridiques et Unité de l'audit interne

I.14.2 Le Diagramme D ci-dessous montre l'évolution du nombre de postes budgétés depuis 2012.



## **I.15 Structure du document présentant le budget**

I.15.1 Le document présentant le budget est composé de 4 parties:

- La Partie I présente une synthèse du projet de budget pour 2022-2023.
- La Partie II présente le budget axé sur les résultats au niveau des objectifs.
- La Partie III présente le budget financier consolidé et le projet de résolution relative au budget pour 2022-2023.
- La Partie IV donne des informations supplémentaires sur les postes et la documentation.

# PROJET DE BUDGET

2022-2023

- Partie 1 Synthèse
- Partie 2 Budget axé sur les résultats
- Partie 3 Budget financier consolidé pour 2022-2023
- Partie 4 Annexes



## Partie II – Budget axé sur les résultats

---

II	<b>Budget axé sur les résultats</b> .....	22
II.1	Budget axé sur les résultats de l'UIT – Structure des coûts et résumé .....	223
II.2	Objectifs intersectoriels.....	228
	II.2.1 – I.1 Collaboration .....	30
	II.2.2 – I.2 Nouvelles tendances dans le domaine des télécommunications/TIC.....	32
	II.2.3 – I.3 Accessibilité des télécommunications/TIC .....	33
	II.2.4 – I.4 Égalité hommes/femmes et inclusion .....	34
	II.2.5 – I.5 Environnement durable .....	35
	II.2.6 – I.6 Réduction des chevauchements et des doubles emplois.....	36
II.3	Objectifs du Secteur des radiocommunications .....	37
	II.3.1 – R.1 Réglementation et gestion du spectre/des orbites.....	40
	II.3.2 – R.2 Normes relatives aux radiocommunications.....	42
	II.3.3 – R.3 Échange de connaissances .....	44
II.4	Objectifs du Secteur de la normalisation des télécommunications.....	45
	II.4.1 – T.1 Élaboration de normes.....	47
	II.4.2 – T.2 Réduire l'écart en matière de normalisation.....	48
	II.4.3 – T.3 Ressources de télécommunications.....	49
	II.4.4 – T.4 Échange de connaissances .....	50
	II.4.5 – T.5 Coopération avec les organismes de normalisation.....	52
II.5	Objectifs du Secteur du développement des télécommunications .....	53
	II.5.1 – D.1 Coordination.....	55
	II.5.2 – D.2 Infrastructure moderne et sûre pour les télécommunications/TIC.....	57
	II.5.3 – D.3 Environnement favorable .....	59
	II.5.4 – D.4 Société de l'information inclusive.....	61

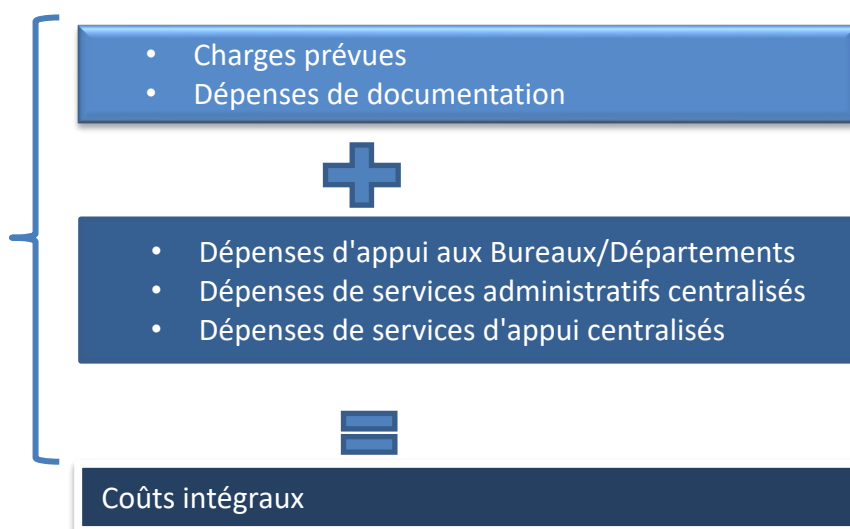
## II.1 Budget axé sur les résultats de l'UIT – Structure des coûts et résumé

II.1.1 Le projet de budget pour 2022-2023 comprend les crédits affectés à la mise en œuvre de 5 buts stratégiques et de 18 objectifs stratégiques subdivisés comme suit:

- 6 Objectifs intersectoriels;
- 3 Objectifs du Secteur des radiocommunications;
- 5 Objectifs du Secteur de la normalisation des télécommunications;
- 4 Objectifs du Secteur du développement des télécommunications.

II.1.2 L'imputation intégrale des coûts à chaque élément du budget axé sur les résultats, c'est-à-dire aux Buts, Objectifs et Produits, repose sur la méthode d'imputation des coûts décrite dans la Décision 535.

II.1.3 La structure des coûts intégraux est la suivante:



II.1.4 Les **charges prévues** (budget financier) sont représentées par les catégories de charges comme suit:

### Dépenses de personnel:

- Catégorie 1 Dépenses de personnel (traitements et indemnités, etc.)
- Catégorie 2 Autres dépenses de personnel (pensions, assurance maladie, développement des ressources humaines, etc.)

### Dépenses autres que les dépenses de personnel:

- Catégorie 3 Frais de mission
- Catégorie 4 Services contractuels
- Catégorie 5 Location et entretien des locaux et des équipements
- Catégorie 6 Matériels et fournitures
- Catégorie 7 Acquisition de locaux, de mobilier et de matériel
- Catégorie 8 Services publics et services intérieurs
- Catégorie 9 Vérification des comptes, contributions interorganisations et divers

II.1.5 Les **dépenses de documentation** sont les services fournis par le Département des conférences et des publications qui peuvent être directement imputés à un Produit sur la base du nombre de pages. Ces services sont les suivants:

- Traduction (dans les six langues officielles de l'Union).
- Traitement de texte (dans les six langues officielles de l'Union).

II.1.6 Les **dépenses d'appui aux Bureaux/Départements** (Catalyseurs) sont les dépenses de personnel et les charges connexes des Bureaux (y compris du Bureau du Directeur) et du Département (Département de la planification stratégique et des relations avec les Membres), qui sont réimputées aux Produits sur la base du travail mesuré (étude de temps).

II.1.7 Les **dépenses de services administratifs centralisés** (Catalyseurs) sont les dépenses de personnel et les charges connexes:

- du Bureau du Secrétaire général et du Vice-Secrétaire général;
- du Département de la gestion des ressources humaines;
- du Département de la gestion des ressources financières;

qui fournissent un appui administratif général pour tous les Buts, Objectifs et Produits de l'Union. Ces dépenses sont réimputées aux Produits en fonction des bases de réimputation.

II.1.8 Les **dépenses de services d'appui centralisés** (Catalyseurs) sont les dépenses de personnel et les charges connexes:

- du Département des conférences et des publications (hors dépenses de documentation);
- du Département des services informatiques;
- ainsi que les charges communes de l'UIT,

qui fournissent un appui administratif général pour tous les Buts, Objectifs et Produits de l'Union. Ces dépenses sont réimputées aux Produits en fonction des bases de réimputation.

II.1.9 Le Tableau P ci-après présente la répartition prévisionnelle des ressources par Objectif et par But pour 2022-2023.



Tableau P

*En milliers CHF*

Objectifs stratégiques de l'UIT	Coûts prévus 2022-2023
<b>Objectifs de l'UIT-R</b>	<b>124 189</b>
R.1 Réglementation et gestion du spectre/des orbites	78 216
R.2 Normes relatives aux radiocommunications	17 107
R.3 Echange de connaissances	28 866
<b>Objectifs de l'UIT-T</b>	<b>53 453</b>
T.1 Élaboration de normes	26 505
T.2 Réduire l'écart en matière de normalisation	11 475
T.3 Ressources de télécommunications	4 057
T.4 Echange de connaissances	9 227
T.5 Coopération avec les organismes de normalisation	2 189
<b>Objectifs de l'UIT-D</b>	<b>103 914</b>
D.1 Coordination	29 110
D.2 Infrastructure moderne et sûre pour les télécommunications/TIC	21 348
D.3 Environnement favorable	31 764
D.4 Société de l'information inclusive	21 692
<b>Objectifs intersectoriels</b>	<b>43 599</b>
I.1. Collaboration	23 409
I.2 Nouvelles tendances en matière de télécommunications/TIC	12 388
I.3 Accessibilité des télécommunications/TIC	1 636
I.4 Egalité hommes/femmes et inclusion	2 588
I.5 Environnement durable	115
I.6 Réduction des chevauchements et des doubles emplois	3 463
<b>Total UIT</b>	<b>325 155</b>

**Réimputation des coûts**

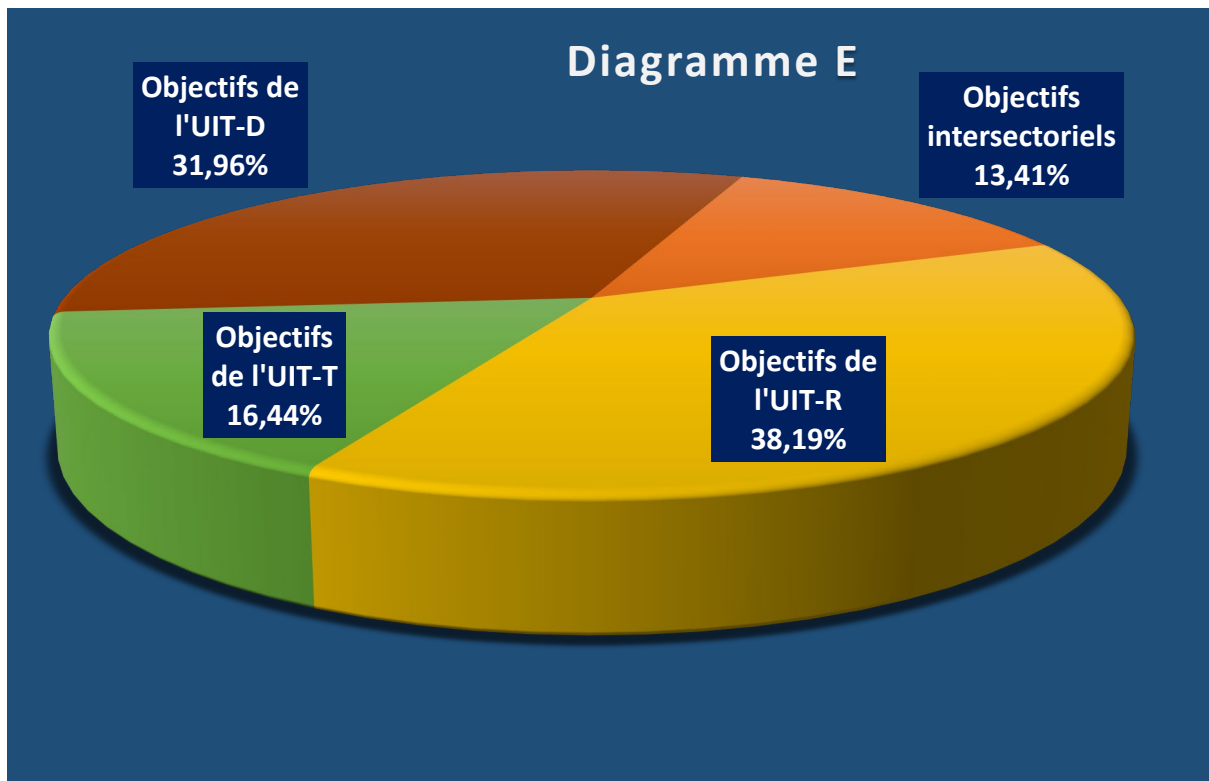
*En %*

But 1: Croissance	But 2: Inclusion	But 3: Durabilité	But 4: Innovation	But 5: Partenariats
25%	20%	25%	20%	10%
30%	20%	10%	30%	10%
10%	60%	10%	10%	10%
40%	20%	10%	20%	10%
15%	75%		10%	
50%	30%	10%	5%	5%
30%	50%	10%	5%	5%
25%	20%	10%	10%	35%
10%	40%	10%	10%	30%
60%	10%	10%	10%	10%
10%	10%	54%	16%	10%
10%	60%	10%	10%	10%
10%	10%	10%	10%	60%
10%		10%	70%	10%
10%	70%		10%	10%
10%		60%	20%	10%
15%	15%	15%	15%	40%

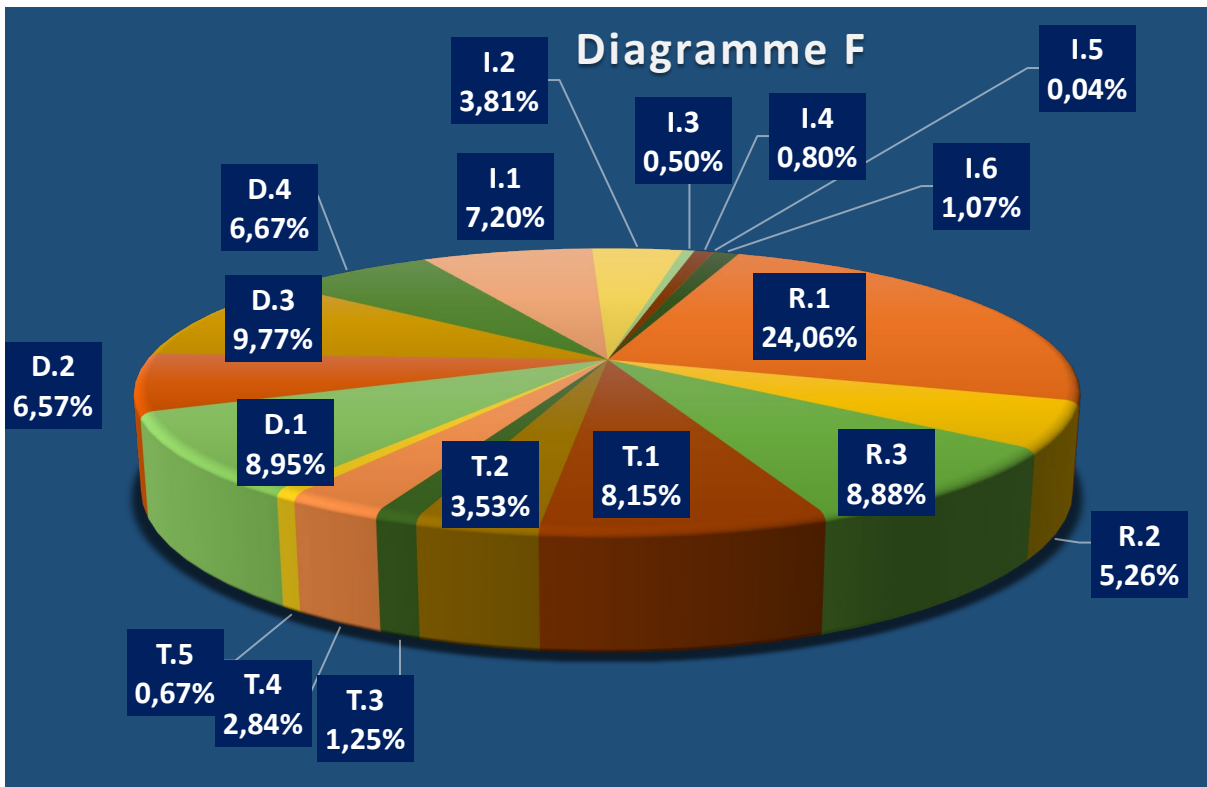
*En milliers CHF*

But 1: Croissance	But 2: Inclusion	But 3: Durabilité	But 4: Innovation	But 5: Partenariats
<b>27 573</b>	<b>36 382</b>	<b>24 152</b>	<b>23 662</b>	<b>12 420</b>
19 554	15 643	19 554	15 643	7 822
5 132	3 421	1 711	5 132	1 711
2 887	17 318	2 887	2 887	2 887
<b>17 665</b>	<b>20 176</b>	<b>4 199</b>	<b>7 332</b>	<b>4 081</b>
10 601	5 301	2 651	5 301	2 651
1 721	8 606		1 148	
2 028	1 217	406	203	203
2 768	4 614	923	461	461
547	438	219	219	766
<b>21 064</b>	<b>29 971</b>	<b>24 368</b>	<b>12 298</b>	<b>16 213</b>
2 911	11 644	2 911	2 911	8 733
12 808	2 135	2 135	2 135	2 135
3 176	3 176	17 153	5 083	3 176
2 169	13 016	2 169	2 169	2 169
<b>4 534</b>	<b>5 815</b>	<b>4 167</b>	<b>11 718</b>	<b>17 365</b>
2 341	2 341	2 341	2 341	14 045
1 239		1 239	8 671	1 239
164	1 144		164	164
259	1 811			518
12		68	23	12
519	519	519	519	1 387
<b>70 836</b>	<b>92 344</b>	<b>56 886</b>	<b>55 010</b>	<b>50 079</b>

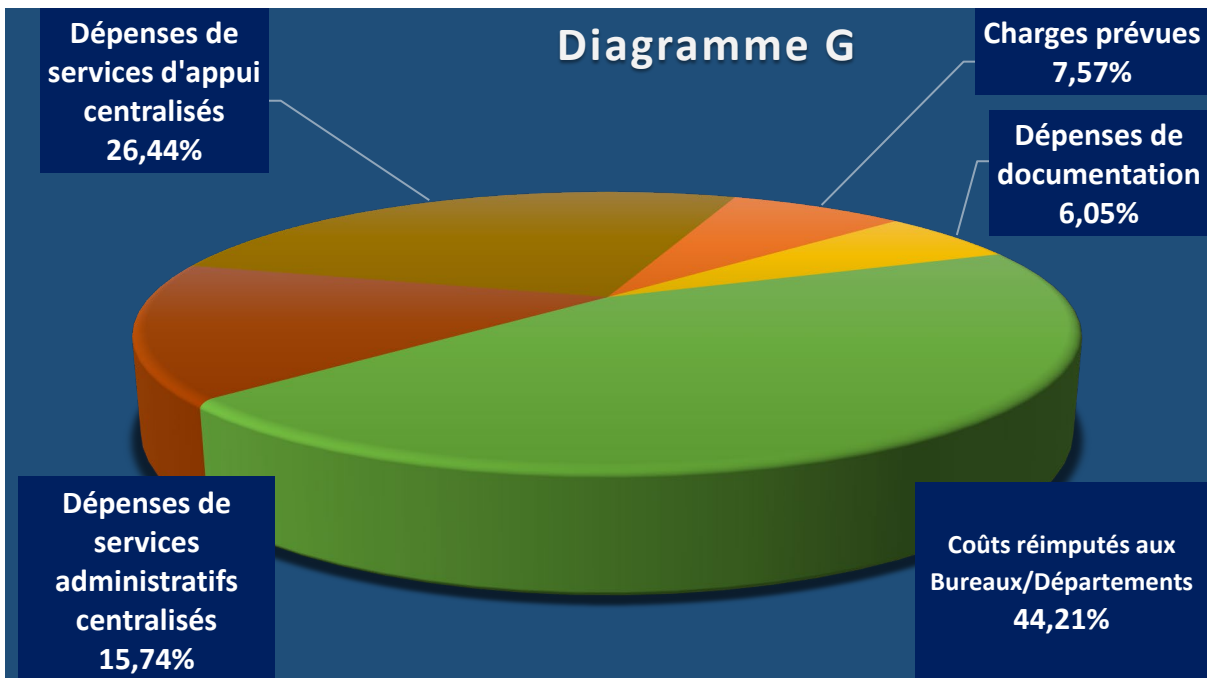
II.1.10 Le Diagramme E ci-dessous présente la répartition des ressources par Secteur dans le budget axé sur les résultats pour 2022-2023.



II.1.11 Le Diagramme F ci-dessous présente la répartition des ressources par Objectif dans le budget axé sur les résultats de l'UIT pour 2022-2023.

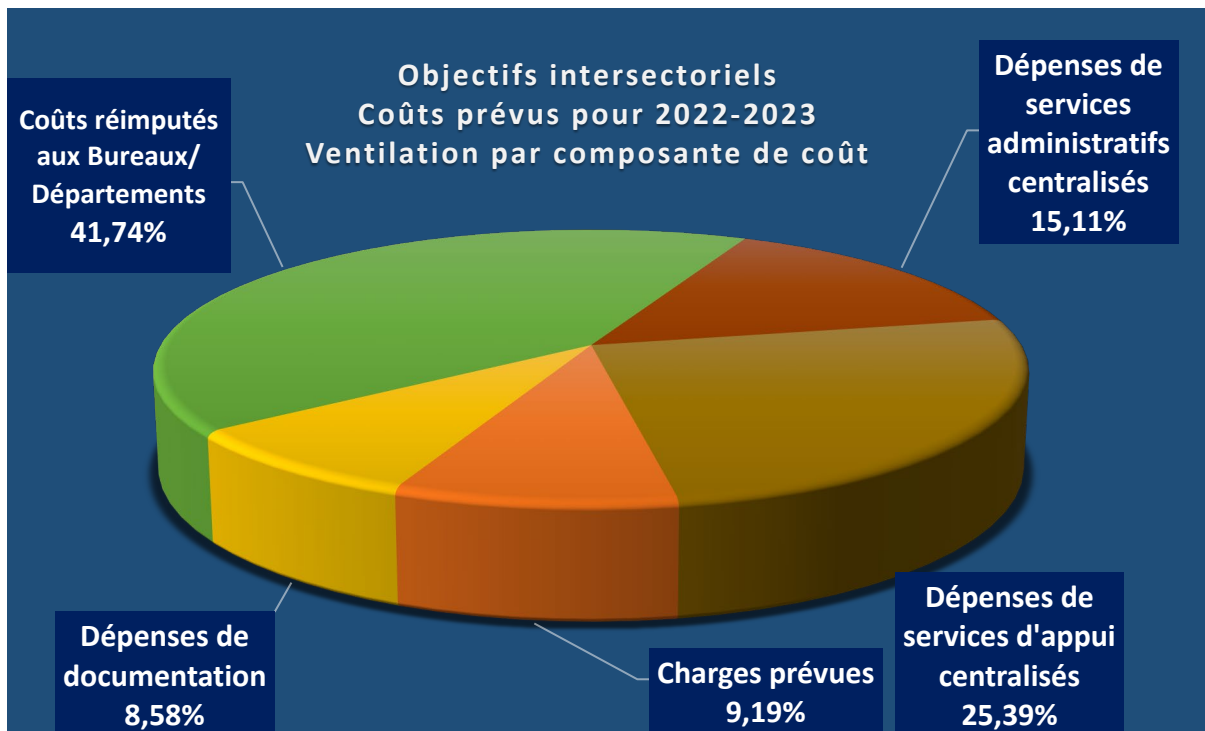
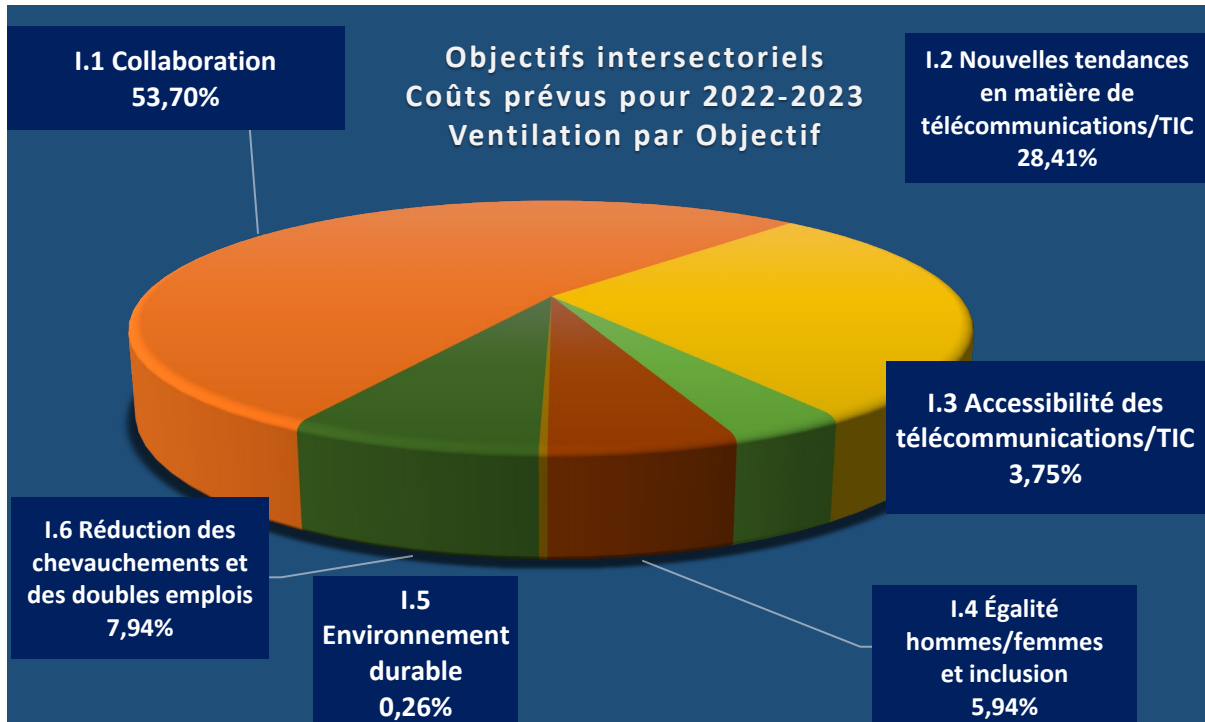


II.1.12 Le Diagramme G ci-dessous présente la répartition des ressources par composante de coût dans le budget axé sur les résultats de l'UIT pour 2022-2023.



## II.2 Objectifs intersectoriels

Des ressources pour six Objectifs intersectoriels sont prévues pour la période 2022-2023, représentant 13,41% du total du projet de budget de l'Union pour 2022-2023.



**TABLEAU Q**  
**Objectifs intersectoriels**  
**Coûts prévus pour 2022-2023**  
**Ventilation par composante de coût**

*En milliers CHF* %

	Charges prévues	Dépenses de documentation	Coûts réimputés aux Bureaux/ Départements	Dépenses de services administratifs centralisés	Dépenses de services d'appui centralisés	Total Coûts par objectif	En % des Objectifs intersectoriels de l'UIT	En % de l'UIT
I.1 Collaboration	2 976	2 852	8 923	3 230	5 428	23 409	53,70%	7,20%
I.2 Nouvelles tendances en matière de télécommunications/TIC	780	888	5 444	1 968	3 308	12 388	28,41%	3,81%
I.3 Accessibilité des télécommunications/TIC	50	0	803	292	491	1 636	3,75%	0,50%
I.4 Egalité hommes/femmes et inclusion	0	0	1 312	476	800	2 588	5,94%	0,80%
I.5 Environnement durable	0	0	57	22	36	115	0,26%	0,04%
I.6 Réduction des chevauchements et des doubles emplois	200	0	1 656	600	1 007	3 463	7,94%	1,07%
<b>Total</b>	<b>4 006</b>	<b>3 740</b>	<b>18 195</b>	<b>6 588</b>	<b>11 070</b>	<b>43 599</b>	<b>100,00%</b>	<b>13,41%</b>

## II.2.1 – I.1 Collaboration

### *Description de l'Objectif*

Encourager une collaboration plus étroite entre toutes les parties prenantes de l'écosystème des télécommunications/TIC.

L'Objectif I.1 utilise 53,70% des ressources prévues pour les objectifs intersectoriels ou 7,20% des ressources prévues de l'UIT pour 2022-2023.

### *Énoncé des principaux résultats attendus et mesure*

<i>Principaux résultats</i>	<i>Principaux indicateurs de résultat</i>
Renforcement de la collaboration entre les parties prenantes concernées.	Nombre de pays/parties prenantes représentés/niveau de représentation (SMSI/Telecom).
Renforcement des synergies nées des partenariats concernant les télécommunications/TIC.	Pourcentage de membres indiquant que les Recommandations/normes/bonnes pratiques de l'UIT sont utilisées en vue de faciliter la conclusion de partenariats.
Meilleure reconnaissance des télécommunications/TIC, en tant que catalyseur intersectoriel pour la mise en œuvre des grandes orientations du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.	Pourcentage de membres qui estiment que les télécommunications/TIC contribuent à la réalisation des ODD et du Programme 2030 des Nations Unies.
Appui accru aux membres de l'UIT dans l'élaboration et la fourniture de produits et de services TIC.	Pourcentage de membres indiquant que les Recommandations/normes/bonnes pratiques de l'UIT sont utilisées pour concevoir de nouveaux réseaux et produits de télécommunication. Pourcentage de membres satisfaits du service à la clientèle de l'UIT.

**Récapitulatif des coûts prévus**

*En milliers CHF*

	<b>Coûts prévus 2022</b>	<b>Coûts prévus 2023</b>	<b>Total 2022-2023</b>
Charges prévues	2 200	776	2 976
Dépenses de documentation	2 172	680	2 852
Coûts réimputés aux Bureaux/Départements	4 740	4 183	8 923
Dépenses de services administratifs centralisés	1 713	1 517	3 230
Dépenses de services d'appui centralisés	2 882	2 546	5 428
<b>Coûts intégraux</b>	<b>13 707</b>	<b>9 702</b>	<b>23 409</b>

## II.2.2 – I.2 Nouvelles tendances dans le domaine des télécommunications/TIC

### Description de l'Objectif

Améliorer l'identification, la prise en compte et l'analyse de la transformation numérique et des nouvelles tendances dans l'environnement des télécommunications/TIC.

L'Objectif I.2 utilise 28,41% des ressources prévues pour les Objectifs intersectoriels ou 3,81% des ressources prévues de l'UIT pour 2022-2023.

### Énoncé des principaux résultats attendus et mesure

Principaux résultats	Principaux indicateurs de résultat
Identification, prise en compte et analyse de la transformation numérique et des nouvelles tendances des télécommunications/TIC.	<p>Résultats des groupes spécialisés de l'UIT-T (produits, nouvelles Questions, nouvelles commissions d'études, nouveaux sujets d'étude, nouveaux GT).</p> <p>Contributions aux manifestations Kaléidoscope.</p> <p>Indicateurs tirés du Journal de l'UIT: À la découverte des TIC.</p> <p>Nombre de nouvelles tendances identifiées et analysées par l'UIT.</p> <p>Pourcentage de Membres/fonctionnaires qui estiment que l'UIT effectue un travail efficace concernant l'identification et l'analyse de nouvelles tendances.</p> <p>Travail accompli par l'UIT concernant l'identification et l'analyse de nouvelles tendance/la transformation numérique.</p>

### Récapitulatif des coûts prévus

En milliers CHF

	Coûts prévus 2022	Coûts prévus 2023	Total 2022-2023
Charges prévues	390	390	780
Dépenses de documentation	458	430	888
Coûts réimputés aux Bureaux/Départements	2 726	2 718	5 444
Dépenses de services administratifs centralisés	985	983	1 968
Dépenses de services d'appui centralisés	1 657	1 651	3 308
<b>Coûts intégraux</b>	<b>6 216</b>	<b>6 172</b>	<b>12 388</b>



## II.2.3 – I.3 Accessibilité des télécommunications/TIC

### Description de l'Objectif

Améliorer l'accessibilité des télécommunications/TIC pour les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers.

L'Objectif I.3 utilise 3,75% des ressources prévues pour les Objectifs intersectoriels ou 0,50% des ressources prévues de l'UIT pour 2022-2023.

### Énoncé des principaux résultats attendus et mesure

Principaux résultats	Principaux indicateurs de résultat
Disponibilité accrue d'équipements, de services et d'applications de télécommunication/TIC conformes aux principes de conception universelle.	Nombre de publications techniques de l'UIT-T dans lesquelles figurent des éléments essentiels pour l'accessibilité des TIC ou portant sur l'amélioration de l'accessibilité/l'intégration d'exigences ou de fonctionnalités relatives à l'accessibilité.
Renforcement de la participation des organisations de personnes handicapées et de personnes ayant des besoins particuliers aux travaux de l'Union.	Nombre de réunions offrant des services d'interprétation en langue des signes et de sous-titrage. Fonds UIT pour l'accessibilité (langue des signes, frais de voyage pour les experts et sous-titrage).
Sensibilisation accrue, y compris par une reconnaissance multilatérale et intergouvernementale, à la nécessité d'améliorer l'accès aux télécommunications/TIC pour les personnes handicapées et pour les personnes ayant des besoins particuliers.	Nombre de pays dotés de politiques en matière d'accessibilité.

### Récapitulatif des coûts prévus

En milliers CHF

	Coûts prévus 2022	Coûts prévus 2023	Total 2022-2023
Charges prévues	25	25	50
Dépenses de documentation	0	0	0
Coûts réimputés aux Bureaux/Départements	387	416	803
Dépenses de services administratifs centralisés	140	152	292
Dépenses de services d'appui centralisés	236	255	491
<b>Coûts intégraux</b>	<b>788</b>	<b>848</b>	<b>1 636</b>

## II.2.4 – I.4 Égalité hommes/femmes et inclusion

### Description de l'Objectif

Renforcer l'utilisation des télécommunications/TIC au service de l'égalité hommes/femmes et de l'inclusion ainsi que de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles.

L'objectif I.4 utilise 5,94% des ressources prévues pour les Objectifs intersectoriels ou 0,80% des ressources prévues de l'UIT pour 2022-2023.

### Énoncé des principaux résultats attendus et mesure

Principaux résultats	Principaux indicateurs de résultat
Renforcement de l'accès aux télécommunications/TIC et de leur utilisation pour promouvoir l'autonomisation des femmes.	Différence entre la proportion d'hommes et de femmes utilisant l'Internet. Différence entre la proportion d'hommes et de femmes possédant un téléphone mobile.
Participation accrue des femmes à tous les niveaux du processus décisionnel dans le cadre des travaux de l'Union et du secteur des télécommunications/TIC.	Résultats tirés du tableau de bord sur l'égalité hommes/femmes (participation des femmes aux réunions de l'UIT: globale, en tant que présidentes, en tant que vice-présidentes; femmes dans les commissions statutaires; femmes dans les principales manifestations; femmes à la PP et au Conseil; femmes dans le domaine des TIC et de la connectivité).
Engagement accru auprès d'autres organisations du système des Nations Unies et parties prenantes s'occupant de l'utilisation des télécommunications/TIC pour promouvoir l'autonomisation des femmes.	Résultats concernant le partenariat EQUALS et la Commission sur le large bande.
Mise en œuvre complète, dans le cadre des attributions de l'UIT, de la stratégie sur la parité hommes/femmes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies.	Résultats de l'UIT au regard des indicateurs de performance d'ONU-SWAP.

### Récapitulatif des coûts prévus

En milliers CHF

	Coûts prévus 2022	Coûts prévus 2023	Total 2022-2023
Charges prévues	0	0	0
Dépenses de documentation	0	0	0
Coûts réimputés aux Bureaux/Départements	613	699	1 312
Dépenses de services administratifs centralisés	222	254	476
Dépenses de services d'appui centralisés	374	426	800
<b>Coûts intégraux</b>	<b>1 209</b>	<b>1 379</b>	<b>2 588</b>

## II.2.5 – I.5 Environnement durable

### Description de l'Objectif

Mettre à profit les télécommunications/TIC pour réduire l'empreinte environnementale.

L'Objectif I.5 utilise 0,26% des ressources prévues pour les Objectifs intersectoriels ou 0,04% des ressources prévues de l'UIT pour 2022-2023.

### Énoncé des principaux résultats attendus et mesure

<i>Principaux résultats</i>	<i>Principaux indicateurs de résultat</i>
Efficacité accrue des politiques et normes relatives à l'environnement.	Pourcentage de pays dotés d'une législation relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques.
Réduction de la consommation d'énergie des applications de télécommunication/TIC.	Part nette de la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux télécommunications/TIC.
Augmentation du volume de déchets d'équipements électriques et électroniques recyclés.	Taux de recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques dans le monde.
Amélioration des solutions pour les villes intelligentes et durables.	Indicateur concernant l'amélioration des solutions pour les villes intelligentes et durables.

### Récapitulatif des coûts prévus

En milliers CHF

	Coûts prévus 2022	Coûts prévus 2023	Total 2022-2023
Charges prévues	0	0	0
Dépenses de documentation	0	0	0
Coûts réimputés aux Bureaux/Départements	29	28	57
Dépenses de services administratifs centralisés	11	11	22
Dépenses de services d'appui centralisés	18	18	36
<b>Coûts intégraux</b>	<b>58</b>	<b>57</b>	<b>115</b>

## II.2.6 – I.6 Réduction des chevauchements et des doubles emplois

### Description de l'Objectif

Réduire les chevauchements et les doubles emplois et favoriser une coordination plus étroite et transparente entre le Secrétariat général et les Secteurs de l'UIT, compte tenu des crédits budgétaires de l'Union ainsi que des compétences spécialisées et du mandat de chaque Secteur.

L'Objectif I.6 utilise 7,94% des ressources prévues pour les Objectifs intersectoriels ou 1,07% des ressources prévues de l'UIT pour 2022-2023.

### Énoncé des principaux résultats attendus et mesure

<i>Principaux résultats</i>	<i>Principaux indicateurs de résultat</i>
Collaboration plus étroite et transparente entre les Secteurs de l'UIT, le Secrétariat général et les trois Bureaux.	Pourcentage de Membres indiquant que l'UIT est unie dans l'action. Nombre de manifestations coorganisées par au moins 2 Secteurs. Résultats du Groupe spécial ISC-TF.
Réduction des chevauchements et des doubles emplois entre les Secteurs de l'UIT et les travaux du Secrétariat général et des trois Bureaux.	Nombre de chevauchements recensés et éliminés.
Réalisation d'économies en évitant les chevauchements.	Réduction des coûts grâce aux mesures d'efficacité visant à mettre en évidence et à supprimer tous les types et tous les cas de double emploi.

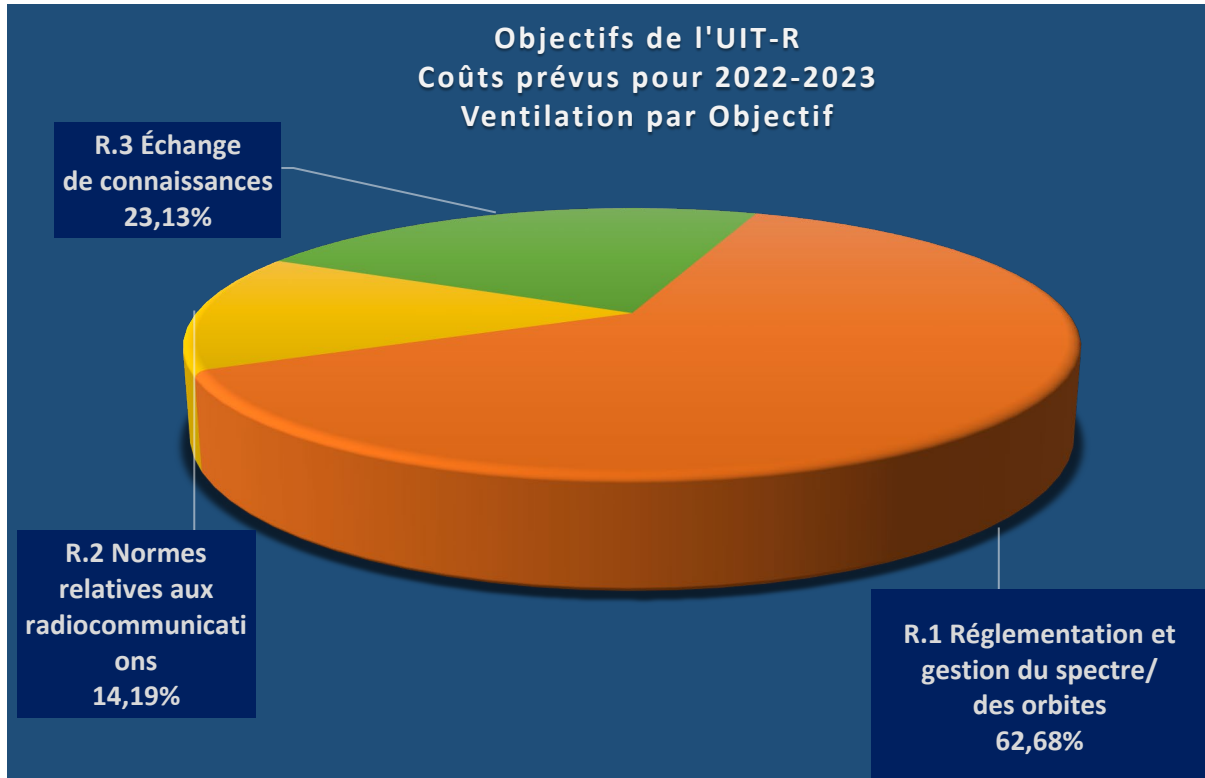
### Récapitulatif des coûts prévus

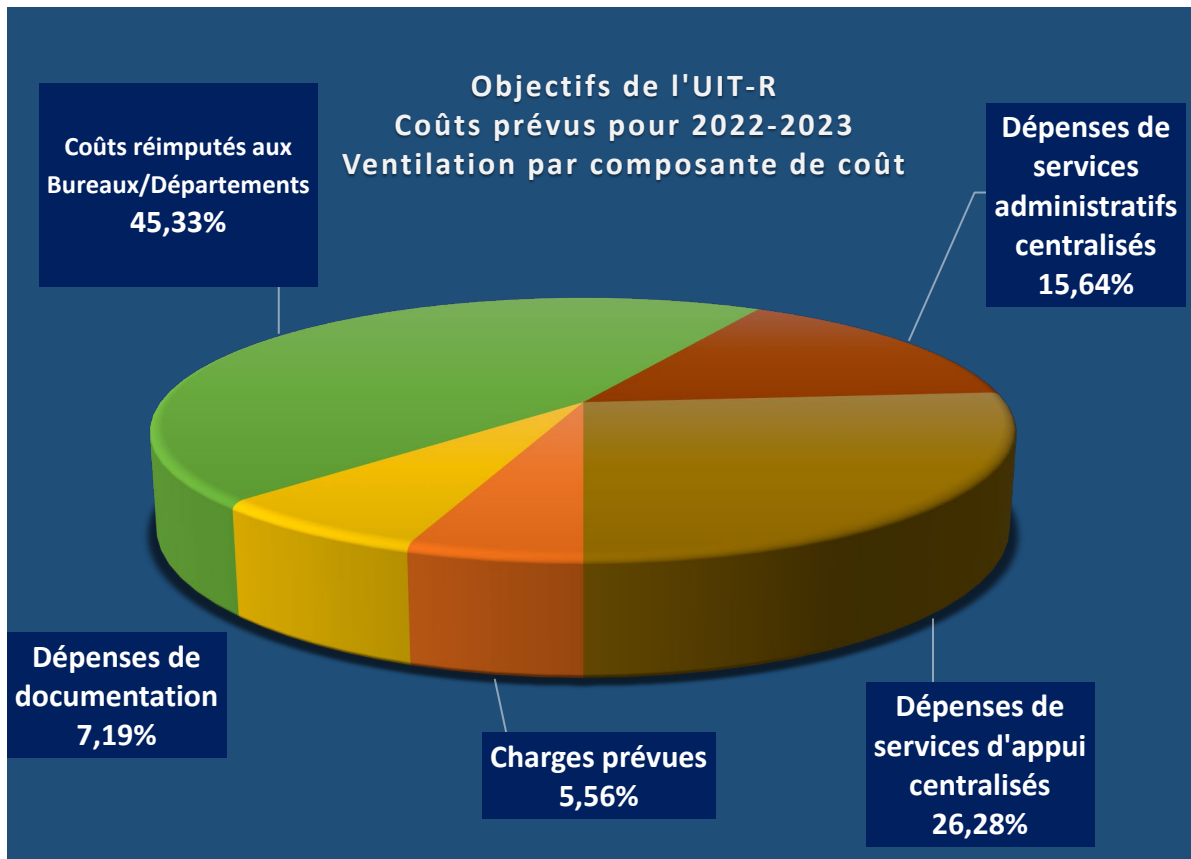
En milliers CHF

	<b>Coûts prévus 2022</b>	<b>Coûts prévus 2023</b>	<b>Total 2022-2023</b>
Charges prévues	100	100	200
Dépenses de documentation	0	0	0
Coûts réimputés aux Bureaux/Départements	793	863	1 656
Dépenses de services administratifs centralisés	287	313	600
Dépenses de services d'appui centralisés	482	525	1 007
<b>Coûts intégraux</b>	<b>1 662</b>	<b>1 801</b>	<b>3 463</b>

### II.3 Objectifs du Secteur des radiocommunications

Des ressources pour trois Objectifs du Secteur des radiocommunications sont prévues pour la période 2022-2023, représentant 38,19% du total du projet de budget de l'Union pour 2022-2023.





**TABLEAU R**  
**Objectifs de l'UIT-R**  
**Coûts prévus pour 2022-2023**  
**Ventilation par composante de coût**

*En milliers CHF*

	Charges prévues	Dépenses de documentation	Coûts réimputés aux Bureaux/ Départements	Dépenses de services administratifs centralisés	Dépenses de services d'appui centralisés	Total Coûts par Objectif	En % des Objectifs de l'UIT-R	En % de l'UIT
R.1 Réglementation et gestion du spectre/des orbites	3 353	3 946	36 855	12 709	21 354	78 217	62,98%	24,06%
R.2 Normes relatives aux radiocommunications	2 077	2 607	6 456	2 227	3 741	17 108	13,78%	5,26%
R.3 Echange de connaissances	1 476	2 373	12 986	4 488	7 541	28 864	23,24%	8,88%
<b>Total</b>	<b>6 906</b>	<b>8 926</b>	<b>56 297</b>	<b>19 424</b>	<b>32 636</b>	<b>124 189</b>	<b>100,00%</b>	<b>38,20%</b>

## II.3.1 – R.1 Réglementation et gestion du spectre/des orbites

### *Description de l'Objectif*

Répondre, de manière rationnelle, équitable, efficace, économique et rapide aux besoins des membres de l'UIT en ce qui concerne les ressources du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites des satellites, tout en évitant les brouillages préjudiciables.

L'Objectif R.1 utilise 62,98% des ressources prévues pour les objectifs de l'UIT-R ou 24,06% des ressources prévues de l'UIT pour 2022-2023.

### *Énoncé des principaux résultats attendus et mesure*

<i>Principaux résultats</i>	<i>Principaux indicateurs de résultat</i>
Nombre accru de pays ayant des réseaux à satellite et des stations terriennes inscrits dans le Fichier de référence international des fréquences (Fichier de référence).	<p>Nombre de pays ayant des réseaux à satellite inscrits dans le Fichier de référence international des fréquences.</p> <p>Nombre de pays ayant des stations terriennes inscrites dans le Fichier de référence international des fréquences.</p>
Nombre accru de pays pour lesquels des assignations de fréquence sont inscrites dans le Fichier de référence.	<p>Nombre de pays pour lesquels des assignations de fréquence à des services de Terre sont inscrites dans le Fichier de référence international des fréquences.</p> <p>Nombre de pays pour lesquels des assignations de fréquence à des services de Terre ont été inscrites dans le Fichier de référence au cours de la dernière période quadriennale.</p>
Pourcentage accru d'assignations inscrites dans le Fichier de référence avec une conclusion favorable.	<p>Assignations assujetties à la coordination (services de Terre).</p> <p>Assignations relevant d'un Plan (services de Terre).</p> <p>Autres.</p>
Pourcentage accru de pays ayant mené à bien le passage à la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre.	Pourcentage de pays ayant mené à bien le passage à la télévision numérique de Terre.
Pourcentage accru de fréquences assignées à des réseaux à satellite et exemptes de brouillage préjudiciable.	Pourcentage de fréquences assignées à des réseaux à satellite et exemptes de brouillage préjudiciable.
Pourcentage accru d'assignations à des services de Terre inscrites dans le Fichier de référence et exemptes de brouillage préjudiciable.	Pourcentage d'assignations à des services de Terre inscrites dans le Fichier de référence international des fréquences et exemptes de brouillage préjudiciable (sur la base du nombre de cas signalés à l'UIT).



## Récapitulatif des coûts prévus

En milliers CHF

	Coûts prévus 2022	Coûts prévus 2023	Total 2022-2023
Charges prévues	452	2 901	3 353
Dépenses de documentation	618	3 328	3 946
Coûts réimputés aux Bureaux/Départements	18 436	18 419	36 855
Dépenses de services administratifs centralisés	6 347	6 362	12 709
Dépenses de services d'appui centralisés	10 675	10 679	21 354
<b>Coûts intégraux</b>	<b>36 528</b>	<b>41 689</b>	<b>78 217</b>

## II.3.2 – R.2 Normes relatives aux radiocommunications

### Description de l'Objectif

Assurer la connectivité et l'interopérabilité à l'échelle mondiale, l'amélioration de la qualité de fonctionnement, de la qualité, de l'accessibilité économique et de la rapidité d'exécution du service et une conception générale économique des systèmes dans le domaine des radiocommunications, notamment en élaborant des normes internationales.

L'Objectif R.2 utilise 13,78% des ressources prévues pour les Objectifs de l'UIT-R ou 5,26% des ressources prévues de l'UIT pour 2022-2023.

### Énoncé des principaux résultats attendus et mesure

<i>Principaux résultats</i>	<i>Principaux indicateurs de résultat</i>
Accès accru au large bande mobile, y compris dans les bandes de fréquences identifiées pour les Télécommunications mobiles internationales (IMT) et utilisation accrue du large bande mobile.	Nombre d'abonnés/d'abonnements (milliards). Pourcentage d'abonnements au large bande mobile.
Diminution du panier des prix du large bande mobile en pourcentage du revenu national brut (RNB) par habitant.	Panier des prix du large bande mobile en pourcentage du RNB par habitant (sur téléphone à prépaiement (500 Mo)). Monde; Pays développés; Pays en développement; Pays les moins avancés. Nombre de pays où le panier des prix est inférieur à 5%.
Nombre accru de liaisons fixes et volume accru de trafic acheminé par le service fixe (Tbit/s).	Nombre de liaisons fixes; capacité totale (en Tbit/s)
Nombre accru de ménages recevant la télévision numérique de Terre.	Nombre de ménages recevant la télévision numérique de Terre (millions). Nombre de ménages recevant la télévision analogique de Terre (millions). Nombre de ménages recevant la télévision numérique de Terre ou la télévision analogique de Terre (millions). Pourcentage des ménages recevant la télévision numérique de Terre, la télévision analogique de Terre et la télévision de Terre.
Nombre accru de répéteurs de satellite (équivalent 36 MHz) en service et capacité correspondante (Tbit/s); nombre de microstations, nombre de ménages recevant la télévision par satellite.	Nombre de répéteurs de satellites (équivalent 36 MHz) en service. Capacité correspondante (en Tbit/s). Nombre de microstations (millions). Nombre de systèmes DTH (millions).
Nombre accru de dispositifs pouvant recevoir les signaux du service de radionavigation par satellite.	Nombre de constellations/satellites GNSS opérationnels. Nombre de dispositifs munis d'un récepteur GNSS intégré (milliards).

### Principaux résultats

Nombre accru de satellites d'exploration de la Terre par satellite en service, quantité et résolution correspondantes des images transmises et volume de données téléchargées (Toctets).

### Principaux indicateurs de résultat

Nombre de satellites de télédétection de la Terre.

Quantité d'images transmises (millions).

Taille des images téléchargées (Téraoctets).

### Récapitulatif des coûts prévus

En milliers CHF

	Coûts prévus 2022	Coûts prévus 2023	Total 2022-2023
Charges prévues	446	1 631	2 077
Dépenses de documentation	911	1 696	2 607
Coûts réimputés aux Bureaux/Départements	3 246	3 210	6 456
Dépenses de services administratifs centralisés	1 118	1 109	2 227
Dépenses de services d'appui centralisés	1 879	1 862	3 741
<b>Coûts intégraux</b>	<b>7 600</b>	<b>9 508</b>	<b>17 108</b>

## II.3.3 – R.3 Échange de connaissances

### Description de l'Objectif

Encourager l'acquisition et l'échange de connaissances et de savoir-faire dans le domaine des radiocommunications.

L'Objectif R.3 utilise 23,24% des ressources prévues pour les Objectifs de l'UIT-R ou 8,88% des ressources prévues de l'UIT pour 2022-2023.

### Énoncé des principaux résultats attendus et mesure

Principaux résultats	Principaux indicateurs de résultat
Renforcement des connaissances et du savoir-faire en ce qui concerne le Règlement des radiocommunications, les Règles de procédure, les accords régionaux, les recommandations et les bonnes pratiques en matière d'utilisation du spectre.	<p>Nombre de téléchargements de publications de l'UIT-R accessibles en ligne gratuitement (millions).</p> <p>Nombre de manifestations sur le renforcement des capacités organisées par le BR ou avec son appui (sur place ou à distance).</p> <p>Nombre de participants aux manifestations sur le renforcement des capacités organisées par l'UIT et le BR ou avec leur appui (total pendant la période comprise entre deux CMR).</p>
Renforcement de la participation, en particulier des pays en développement, aux activités de l'UIT-R (y compris par la participation à distance).	<p>Nombre d'activités d'assistance technique et de manifestations connexes auxquelles participe le BR.</p> <p>Nombre de pays recevant une assistance technique de la part du BR ou participant à des manifestations techniques du BR.</p> <p>Nombre de participants aux conférences et assemblées de l'UIT-R et aux réunions connexes des commissions d'études de l'UIT-R (sur place ou à distance)/manifestations connexes.</p> <p>Nombre de pays participant aux séminaires et ateliers, aux réunions des commissions d'études et des groupes de travail et à des manifestations connexes de l'UIT-R (sur place ou à distance).</p>

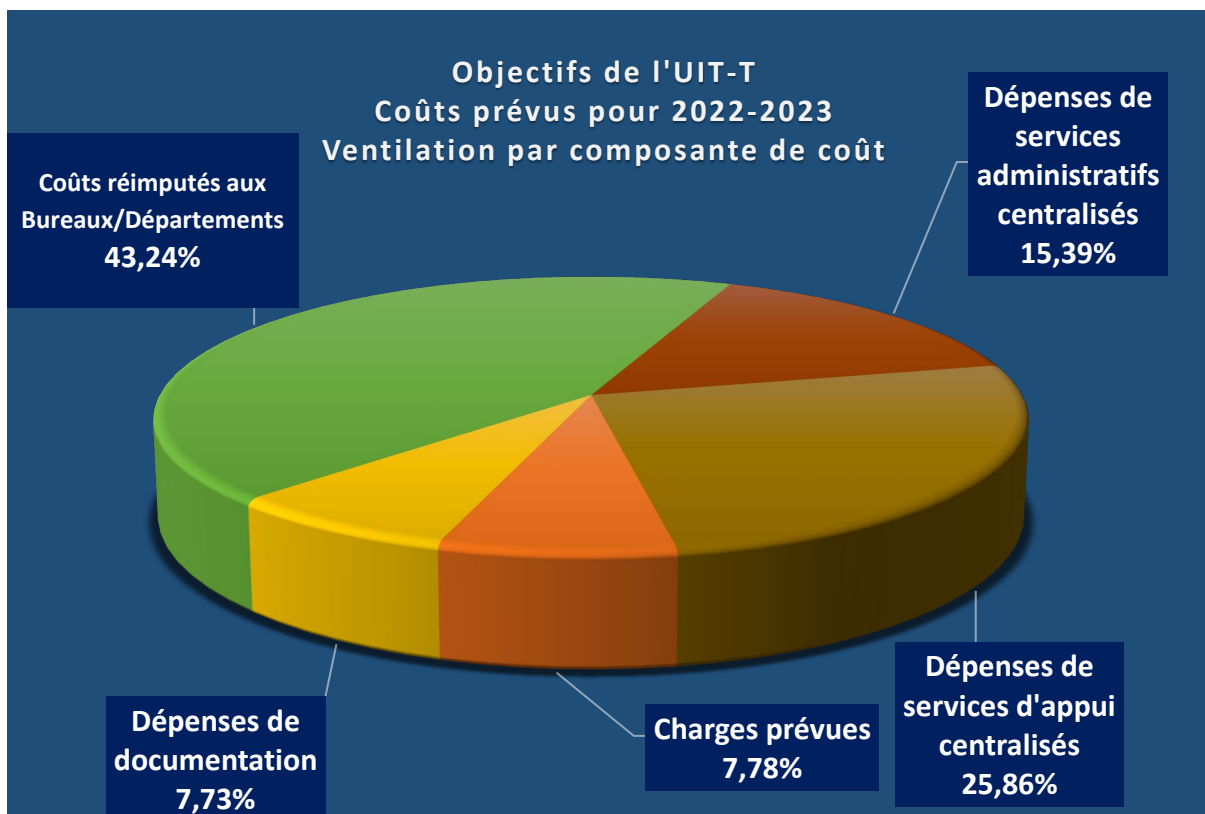
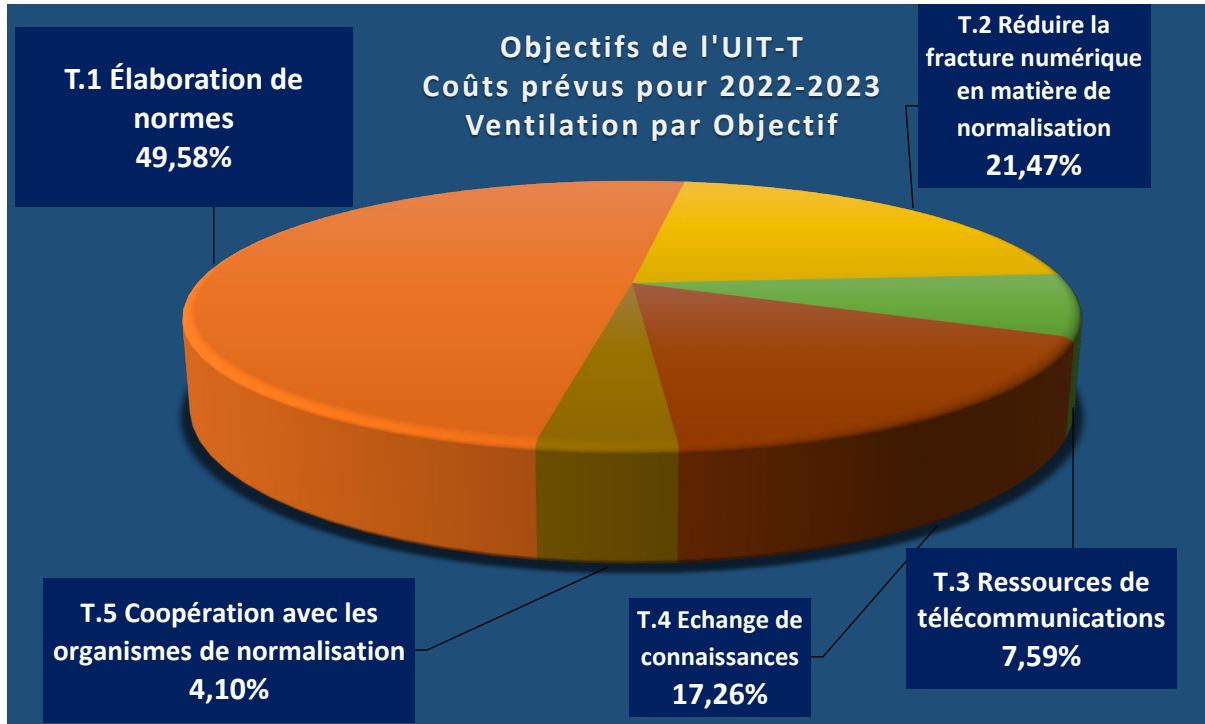
### Récapitulatif des coûts prévus

En milliers CHF

	Coûts prévus 2022	Coûts prévus 2023	Total 2022-2023
Charges prévues	738	738	1 476
Dépenses de documentation	1 303	1 070	2 373
Coûts réimputés aux Bureaux/Départements	6 506	6 480	12 986
Dépenses de services administratifs centralisés	2 245	2 243	4 488
Dépenses de services d'appui centralisés	3 776	3 765	7 541
<b>Coûts intégraux</b>	<b>14 568</b>	<b>14 296</b>	<b>28 864</b>

## II.4 Objectifs du Secteur de la normalisation des télécommunications

Des ressources pour cinq Objectifs du Secteur de la normalisation des télécommunications sont prévues pour la période 2022-2023, représentant 16,44% du total du projet de budget de l'Union pour 2022-2023.



**TABLEAU S**  
**Objectifs de l'UIT-T**  
**Coûts prévus 2022-2023**  
**Ventilation par composante de coût**

*En milliers CHF* %

	Charges prévues	Dépenses de documentation	Coûts réimputés aux Bureaux/ Départements	Dépenses de services administratifs centralisés	Dépenses de services d'appui centralisés	Total Coûts par Objectif	En % des Objectifs de l'UIT-T	En % de l'UIT
T.1 Élaboration de normes	3 021	2 907	10 531	3 748	6 298	26 505	49,58%	8,16%
T.2 Réduire la fracture numérique en matière de normalisation	740	78	5 454	1 941	3 262	11 475	21,47%	3,53%
T.3 Ressources de télécommunications	0	0	2 077	739	1 241	4 057	7,59%	1,25%
T.4 Echange de connaissances	400	1 149	3 930	1 398	2 350	9 227	17,26%	2,84%
T.5 Coopération avec les organismes de normalisation	0	0	1 121	398	670	2 189	4,10%	0,67%
<b>Total</b>	<b>4 161</b>	<b>4 134</b>	<b>23 113</b>	<b>8 224</b>	<b>13 821</b>	<b>53 453</b>	<b>100,00%</b>	<b>16,44%</b>

## II.4.1 – T.1 Élaboration de normes

### Description de l'Objectif

Élaborer dans les meilleurs délais des normes internationales sur les télécommunications/TIC non discriminatoires (Recommandations UIT-T) et promouvoir l'interopérabilité et l'amélioration de la qualité de fonctionnement des équipements, des réseaux, des services et des applications.

L'Objectif T.1 utilise 49,58% des ressources prévues pour les Objectifs de l'UIT-T ou 8,16% des ressources prévues de l'UIT pour 2022-2023.

### Énoncé des principaux résultats attendus et mesure

<i>Principaux résultats</i>	<i>Principaux indicateurs de résultat</i>
Utilisation accrue des Recommandations UIT-T.	<p>Nombre de visites sur le site web de l'UIT-T.</p> <p>Nombre de participants aux travaux des commissions d'études (y compris les groupes régionaux).</p> <p>Nombre de téléchargements de Recommandations de l'UIT-T.</p>
Amélioration de la conformité aux Recommandations UIT-T.	<p>Nombre de séries de test.</p> <p>Nombre d'entrées dans la base de données sur la conformité.</p> <p>Nombre de Recommandations décrivant des spécifications de test.</p>
Amélioration des normes applicables aux nouvelles technologies et aux nouveaux services.	<p>Nombre de nouveaux domaines d'étude (Questions confiées aux commissions d'études, thèmes de travail et normes correspondantes, au sein de l'UIT-T ou en collaboration avec d'autres groupes).</p>

### Récapitulatif des coûts prévus

En milliers CHF

	Coûts prévus 2022	Coûts prévus 2023	Total 2022-2023
Charges prévues	1 860	1 161	3 021
Dépenses de documentation	2 234	673	2 907
Coûts réimputés aux Bureaux/Départements	5 428	5 103	10 531
Dépenses de services administratifs centralisés	1 932	1 816	3 748
Dépenses de services d'appui centralisés	3 249	3 049	6 298
<b>Coûts intégraux</b>	<b>14 703</b>	<b>11 802</b>	<b>26 505</b>

## II.4.2 – T.2 Réduire l'écart en matière de normalisation

### Description de l'Objectif

Encourager la participation active des membres, en particulier ceux des pays en développement, à la définition et à l'adoption de normes internationales sur les télécommunications/TIC non discriminatoires (Recommandations UIT-T) en vue de réduire l'écart en matière de normalisation.

L'Objectif T.2 utilise 21,47% des ressources prévues pour les Objectifs de l'UIT-T ou 3,53% des ressources prévues de l'UIT pour 2022-2023.

### Énoncé des principaux résultats attendus et mesure

<i>Principaux résultats</i>	<i>Principaux indicateurs de résultat</i>
Participation accrue, en particulier des pays en développement, aux travaux de normalisation de l'UIT-T, notamment en ce qui concerne la participation aux réunions, la soumission de contributions, l'exercice de fonctions à des postes à responsabilité, et l'organisation de réunions ou d'ateliers.	<p>Nombre de réunions des CE, des GT, des groupes régionaux et d'ateliers tenus (à Genève et en dehors de Genève).</p> <p>Nombre de réunions de Groupes du Rapporteur et nombre de participants.</p> <p>Nombre de réunions électroniques et nombre de participants.</p> <p>Nombre de contributions soumises par les participants des PMA, des pays en développement et des pays développés (séparément).</p> <p>Pourcentage de postes de direction (président/vice-président de commission d'études, président de Groupe du Rapporteur, éditeur) occupés par des participants des pays en développement et des PMA.</p>
Augmentation du nombre de membres de l'UIT-T, notamment de Membres de Secteur, d'Associés et d'établissements universitaires.	Nombre de Membres de Secteur, d'Associés, d'établissements universitaires venant de pays développés et de pays en développement (séparément).

### Récapitulatif des coûts prévus

	<i>Coûts prévus</i>		
	<b>Coûts prévus 2022</b>	<b>Coûts prévus 2023</b>	<b>Total 2022-2023</b>
Charges prévues	370	370	740
Dépenses de documentation	40	38	78
Coûts réimputés aux Bureaux/Départements	2 574	2 880	5 454
Dépenses de services administratifs centralisés	916	1 025	1 941
Dépenses de services d'appui centralisés	1 541	1 721	3 262
<b>Coûts intégraux</b>	<b>5 441</b>	<b>6 034</b>	<b>11 475</b>



## II.4.3 – T.3 Ressources de télécommunications

### Description de l'Objectif

Garantir l'attribution et la gestion efficaces des ressources de numérotage, de nommage, d'adressage et d'identification utilisées dans les télécommunications internationales, conformément aux procédures et Recommandations de l'UIT-T.

L'Objectif T.3 utilise 7,59% des ressources prévues pour les Objectifs de l'UIT-T ou 1,25% des ressources prévues de l'UIT pour 2022-2023.

### Énoncé des principaux résultats attendus et mesure

<i>Principaux résultats</i>	<i>Principaux indicateurs de résultat</i>
Attribution rapide et correcte des ressources de numérotage, de nommage, d'adressage et d'identification utilisées dans les télécommunications internationales, conformément aux recommandations pertinentes.	Nombre de tâches effectuées dans un délai donné.

### Récapitulatif des coûts prévus

*En milliers CHF*

	<b>Coûts prévus 2022</b>	<b>Coûts prévus 2023</b>	<b>Total 2022-2023</b>
Charges prévues	0	0	0
Dépenses de documentation	0	0	0
Coûts réimputés aux Bureaux/Départements	1 012	1 065	2 077
Dépenses de services administratifs centralisés	360	379	739
Dépenses de services d'appui centralisés	605	636	1 241
<b>Coûts intégraux</b>	<b>1 977</b>	<b>2 080</b>	<b>4 057</b>

## II.4.4 – T.4 Échange de connaissances

### *Description de l'Objectif*

Encourager la sensibilisation ainsi que l'acquisition et l'échange de connaissances et de savoir-faire concernant les activités de normalisation à l'UIT-T.

L'Objectif T.4 utilise 17,26% des ressources prévues pour les Objectifs de l'UIT-T ou 2,84% des ressources prévues de l'UIT pour 2022-2023.

### *Énoncé des principaux résultats attendus et mesure*

<i>Principaux résultats</i>	<i>Principaux indicateurs de résultat</i>
Renforcement des connaissances relatives aux normes UIT-T et aux bonnes pratiques concernant leur mise en œuvre.	Nombre de visites sur le site web de l'UIT-T; nombre de participants aux travaux des commissions d'études (y compris les groupes régionaux); nombre de téléchargements de Recommandations de l'UIT-T.
Renforcement de la participation aux activités de normalisation de l'UIT-T et prise de conscience accrue de l'importance des normes UIT-T.	Voir ci-dessus.
Visibilité accrue du Secteur.	Nombre de réunions des CE, des GT, des groupes régionaux et d'ateliers tenus (à Genève et en dehors de Genève). Nombre de réunions de Groupes du Rapporteur et nombre de participants; nombre de réunions électroniques et nombre de participants. Nombre de contributions soumises par les participants des PMA, des pays en développement et des pays développés (séparément). Pourcentage de postes de direction (président/vice-président de commission d'études, président de Groupe du Rapporteur, éditeur) occupés par des participants des pays en développement et des PMA.

### Récapitulatif des coûts prévus

En milliers CHF

	Coûts prévus 2022	Coûts prévus 2023	Total 2022-2023
Charges prévues	200	200	400
Dépenses de documentation	569	580	1 149
Coûts réimputés aux Bureaux/Départements	1 823	2 107	3 930
Dépenses de services administratifs centralisés	648	750	1 398
Dépenses de services d'appui centralisés	1 090	1 260	2 350
<b>Coûts intégraux</b>	<b>4 330</b>	<b>4 897</b>	<b>9 227</b>

## II.4.5 – T.5 Coopération avec les organismes de normalisation

### Description de l'Objectif

Élargir et faciliter la coopération avec les organismes internationaux, régionaux et nationaux de normalisation.

L'Objectif T.5 utilise 4,10% des ressources prévues pour les Objectifs de l'UIT-T ou 0,67% des ressources prévues de l'UIT pour 2022-2023.

### Énoncé des principaux résultats attendus et mesure

Principaux résultats	Principaux indicateurs de résultat
Renforcement de la communication avec d'autres organismes de normalisation.	Nombre de réunions/ateliers organisés ou accueillis conjointement avec d'autres organisations. Nombre de notes de liaison.
Diminution du nombre de normes incompatibles entre elles.	Nombre de normes élaborées conjointement avec d'autres organisations.
Nombre accru de mémorandums d'accord/d'accords de collaboration conclus avec d'autres organisations.	Nombre d'accords conclus avec d'autres organisations.
Nombre accru d'organisations habilitées conformément aux Recommandations UIT-T A.4, A.5 et A.6.	Nombre d'organisations habilitées conformément aux Recommandations UIT-T A.4/5/6.
Nombre accru d'ateliers ou de réunions organisés conjointement avec d'autres organisations.	Voir ci-dessus.

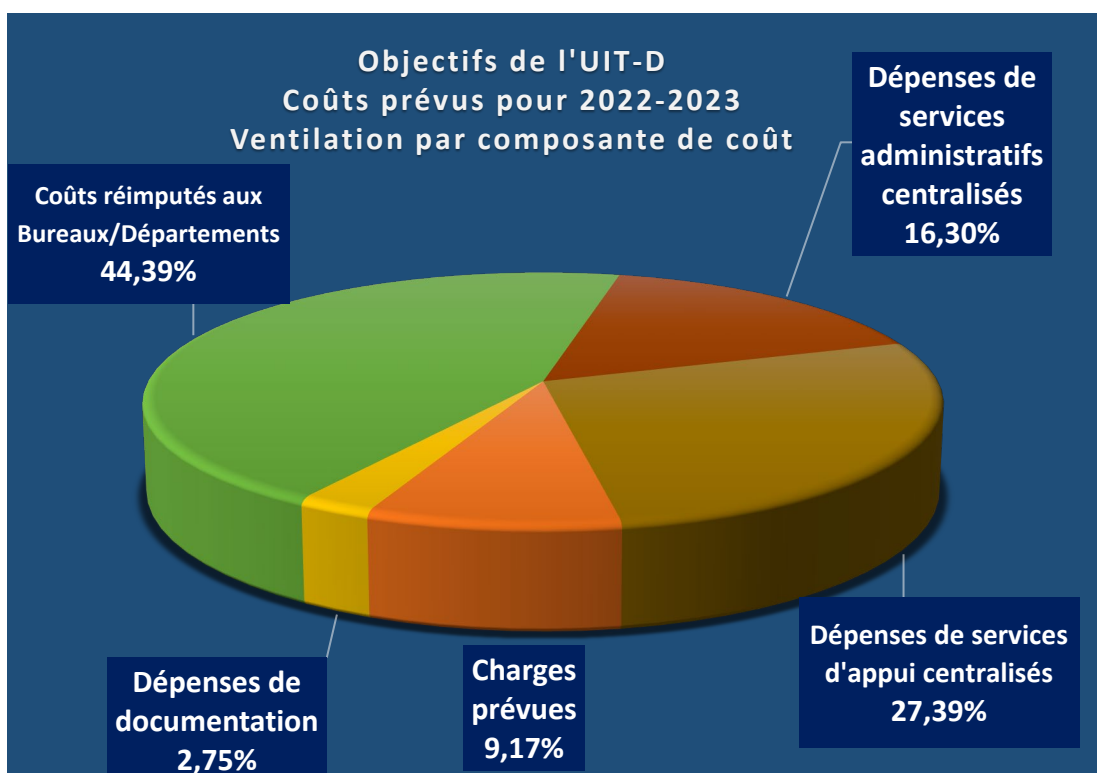
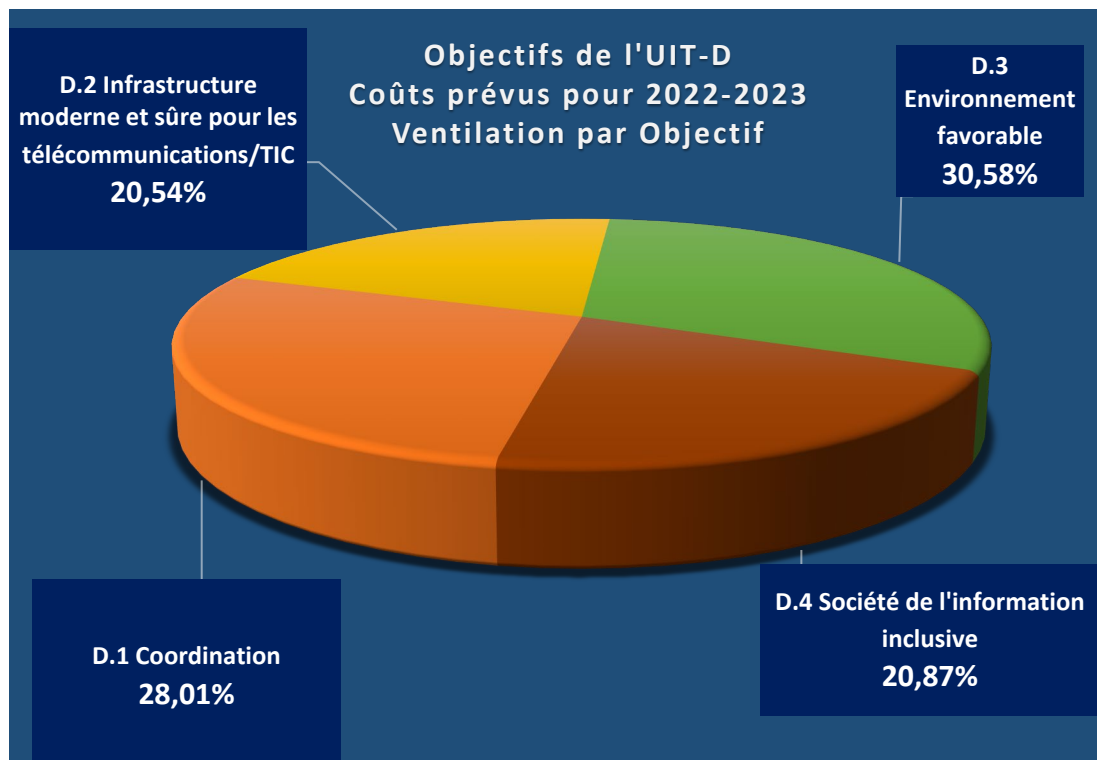
### Récapitulatif des coûts prévus

En milliers CHF

	Coûts prévus 2022	Coûts prévus 2023	Total 2022-2023
Charges prévues	0	0	0
Dépenses de documentation	0	0	0
Coûts réimputés aux Bureaux/Départements	552	569	1 121
Dépenses de services administratifs centralisés	196	202	398
Dépenses de services d'appui centralisés	330	340	670
<b>Coûts intégraux</b>	<b>1 078</b>	<b>1 111</b>	<b>2 189</b>

## II.5 Objectifs du Secteur du développement des télécommunications

Des ressources pour quatre Objectifs du Secteur du développement des télécommunications sont prévues pour la période 2022-2023, représentant 31,96% du total du budget de l'Union pour 2022-2023.



**TABLEAU T**  
**Objectifs de l'UIT-D**  
**Coûts prévus pour 2022-2023**  
**Ventilation par composante de coût**

*En milliers CHF*

%

	Charges prévues	Dépenses de documentation	Coûts réimputés aux Bureaux/ Départements	Dépenses de services administratifs centralisés	Dépenses de services d'appui centralisés	Total Coûts par Objectif	En % des Objectifs de l'UIT-D	En % de l'UIT
D.1 Coordination	1 929	2 859	12 259	4 500	7 563	29 110	28,01%	8,95%
D.2 Infrastructure moderne et sûre pour les télécommunications/TIC	2 200	0	9 651	3 543	5 954	21 348	20,54%	6,57%
D.3 Environnement favorable	3 300	0	14 347	5 267	8 850	31 764	30,58%	9,78%
D.4 Société de l'information inclusive	2 100	0	9 873	3 626	6 093	21 692	20,87%	6,67%
<b>Total</b>	<b>9 529</b>	<b>2 859</b>	<b>46 130</b>	<b>16 936</b>	<b>28 460</b>	<b>103 914</b>	<b>100,00%</b>	<b>31,96%</b>

## II.5.1 – D.1 Coordination

### *Description de l'Objectif*

Promouvoir la coopération et la conclusion d'accords à l'échelle internationale concernant les questions de développement des télécommunications/TIC.

L'Objectif D.1 utilise 28,01% des ressources prévues pour les Objectifs de l'UIT-D ou 8,95% des ressources prévues de l'UIT pour 2022-2023.

### *Énoncé des principaux résultats attendus et mesure*

<i>Principaux résultats</i>	<i>Principaux indicateurs de résultat</i>
Examen plus approfondi et meilleure adhésion au projet de contribution de l'UIT-D au projet de plan stratégique de l'UIT, à la Déclaration de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) et au Plan d'action de la CMDT.	Niveau de compréhension et d'adhésion des Membres en ce qui concerne les objectifs et les produits de l'UIT-D. Déclaration approuvée – Niveau d'appui/d'adhésion.
Évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action de la CMDT et du Plan d'action du SMSI.	Indicateurs de coopération régionale – Niveau de consensus.
Renforcement de l'échange de connaissances, du dialogue et des partenariats entre les membres de l'UIT concernant les questions de télécommunication/TIC.	Programmes de travail entrepris pour donner suite: à la Résolution 2 (Rév. Buenos Aires, 2017); aux travaux assignés par la CMDT; aux Résolutions de l'UIT-D portant sur des domaines d'étude particuliers confiés aux commissions d'études de l'UIT-D. Réunions et documents de réunion traités conformément à la Résolution 1 (Rév. Buenos Aires, 2017) (et aux lignes directrices de travail) ainsi qu'aux décisions de la CMDT.
Renforcement du processus et de la mise en œuvre de projets de développement des télécommunications/TIC et d'initiatives régionales.	Utilisation accrue des outils électroniques pour faire progresser les travaux menés au titre des programmes de travail des commissions d'études; nombre de partenariats signés et volume de ressources mobilisées; nombre de projets de développement et de projets se rapportant à des initiatives régionales mis en œuvre par région. Nombre d'États Membres ayant bénéficié d'une assistance du BDT pour la mise en œuvre de projets se rapportant à des initiatives régionales.
Faciliter la conclusion d'accords de coopération concernant des programmes de développement des télécommunications/TIC entre les États Membres, ainsi qu'entre les États Membres et d'autres parties prenantes de l'écosystème des TIC, sur la base des demandes formulées par les États Membres concernés de l'UIT.	Nombre de partenariats signés et ressources mobilisées. Nombre de demandes soumises par des administrations à l'UIT dans le but de faciliter la conclusion d'accords. Nombre d'accords dont la conclusion a été facilitée par l'UIT.

**Récapitulatif des coûts prévus**

*En milliers CHF*

	<b>Coûts prévus 2022</b>	<b>Coûts prévus 2023</b>	<b>Total 2022-2023</b>
Charges prévues	979	950	1 929
Dépenses de documentation	1 471	1 388	2 859
Coûts réimputés aux Bureaux/Départements	6 097	6 162	12 259
Dépenses de services administratifs centralisés	2 230	2 270	4 500
Dépenses de services d'appui centralisés	3 751	3 812	7 563
<b>Coûts intégraux</b>	<b>14 528</b>	<b>14 582</b>	<b>29 110</b>



## II.5.2 – D.2 Infrastructure moderne et sûre pour les télécommunications/TIC

### Description de l'Objectif

Promouvoir le développement d'infrastructures et de services, et notamment instaurer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC.

L'Objectif D.2 utilise 20,54% des ressources prévues pour les Objectifs de l'UIT-D ou 6,57% des ressources prévues de l'UIT pour 2022-2023.

### Énoncé des principaux résultats attendus et mesure

<i>Principaux résultats</i>	<i>Principaux indicateurs de résultat</i>
<p>Renforcement de la capacité des membres de l'UIT de fournir des infrastructures et des services de télécommunication/TIC robustes.</p>	<p>Nombre de lignes directrices, de manuels, d'études d'évaluation et de publications établies dans différents pays sur les questions pertinentes, à l'élaboration desquels le BDT a contribué.</p> <p>Nombre d'utilisateurs/d'abonnés ayant accès aux outils sur les questions pertinentes dans différents pays, à l'élaboration desquels le BDT a contribué.</p> <p>Nombre d'experts participant aux formations, séminaires et aux ateliers organisés dans différents pays sur les questions pertinentes, à l'élaboration desquels le BDT a contribué, et satisfaction de ces experts.</p>
<p>Renforcement de la capacité des États Membres d'échanger efficacement des informations, de trouver des solutions et de lutter contre les menaces en matière de cybersécurité ainsi que d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies et des capacités au niveau national, y compris par le biais du renforcement des capacités, en encourageant la coopération aux niveaux national, régional et international en vue d'une participation accrue entre les États Membres et les acteurs concernés.</p>	<p>Nombre de stratégies nationales en matière de cybersécurité mises en œuvre dans les différents pays, à l'élaboration desquelles le BDT a contribué; nombre d'équipes CERT à la création desquelles le BDT a contribué; nombre de pays pour lesquels le BDT a fourni une assistance technique et renforcé les capacités et la sensibilisation en matière de cybersécurité; nombre de cyberattaques repoussées par les équipes CERT mises en place avec l'appui du BDT.</p>
<p>Renforcement de la capacité des États Membres d'utiliser les télécommunications/TIC pour l'atténuation et la gestion des risques de catastrophe, pour garantir la disponibilité des télécommunications d'urgence et appuyer la coopération dans ce domaine.</p>	<p>Nombre d'États Membres auxquels le BDT a prêté assistance dans le cadre d'opérations de secours immédiatement après une catastrophe, aussi bien en leur fournissant des équipements qu'en procédant à des évaluations des dégâts subis par les infrastructures; nombre d'États Membres ayant bénéficié de l'assistance du BDT pour élaborer et installer des systèmes d'alerte avancée; nombre d'États Membres ayant bénéficié de l'assistance du BDT pour élaborer et mettre en place des plans nationaux sur les télécommunications d'urgence.</p>

**Récapitulatif des coûts prévus**

En milliers CHF

	Coûts prévus 2022	Coûts prévus 2023	Total 2022-2023
Charges prévues	1 100	1 100	2 200
Dépenses de documentation	0	0	0
Coûts réimputés aux Bureaux/Départements	4 924	4 727	9 651
Dépenses de services administratifs centralisés	1 801	1 742	3 543
Dépenses de services d'appui centralisés	3 029	2 925	5 954
<b>Coûts intégraux</b>	<b>10 854</b>	<b>10 494</b>	<b>21 348</b>

## II.5.3 – D.3 Environnement favorable

### *Description de l'Objectif*

Promouvoir la mise en place d'un environnement politique et réglementaire favorable au développement durable des télécommunications/TIC.

L'Objectif D.3 utilise 30,58% des ressources prévues pour les Objectifs de l'UIT-D ou 9,78% des ressources prévues de l'UIT pour 2022-2023.

### *Énoncé des principaux résultats attendus et mesure*

<i>Principaux résultats</i>	<i>Principaux indicateurs de résultat</i>
<p>Renforcement de la capacité des États Membres d'améliorer leurs cadres politiques, juridiques et réglementaires favorables au développement des télécommunications/TIC.</p>	<p>Envoi en temps voulu des questionnaires annuels aux États Membres (sur les aspects réglementaires, économiques et financiers) et des données relatives au centre d'information sur les questions de politique, de réglementation, d'économie et de financement, et base de données "L'œil sur les TIC".</p> <p>Nombre de publications, de lignes directrices relatives aux bonnes pratiques, de ressources et de kits pratiques en ligne élaborés et publiés sur les politiques et les réglementations relatives aux TIC, ainsi que sur les aspects économiques et financiers, et nombre de consultations du site web/de téléchargements de données réglementaires et politiques et d'informations sur la plate-forme en ligne "L'œil sur les TIC".</p> <p>Nombre de participants au Colloque mondial des régulateurs, aux forums et ateliers régionaux sur les questions de réglementation et d'économies, aux dialogues stratégiques sur les questions d'actualité en matière de réglementation et de politique et taux de satisfaction des participants.</p>
<p>Renforcement de la capacité des États Membres de produire des statistiques sur les télécommunications/TIC de qualité et comparables à l'échelle internationale, qui tiennent compte de l'évolution et des tendances dans le secteur des télécommunications/TIC, à partir de normes et de méthodologies convenues.</p>	<p>Publication dans les délais de la base de données de l'UIT sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (WTI).</p> <p>Nombre de données et d'indicateurs disponibles dans la base de données WTI.</p>

**Principaux résultats**

Renforcement des capacités humaines et institutionnelles des membres de l'UIT d'exploiter pleinement le potentiel des télécommunications/TIC.

Renforcement de la capacité des membres de l'UIT d'intégrer l'innovation dans le secteur des télécommunications/TIC et le passage au tout numérique dans leurs programmes nationaux de développement et d'élaborer des stratégies visant à promouvoir les initiatives en matière d'innovation, y compris dans le cadre de partenariats publics, privés ou public-privé.

**Principaux indicateurs de résultat**

Nombre et niveau des personnes formées.

Nombre de participants ayant réussi l'évaluation à l'issue de la formation.

Nombre de participants satisfaits de la formation.

Nombre de programmes de formation de haut niveau élaborés.

Nombre de formations organisées se rapportant aux initiatives régionales.

Nombre d'initiatives (par exemple lignes directrices et recommandations, kits pratiques à faire soi-même etc.) et projets locaux destinés à renforcer les écosystèmes d'innovation des États Membres.

Nombre de nouveaux partenariats avec les principaux partenaires qui encouragent les écosystèmes d'innovation.

Nombre de partenariats, d'initiatives et de projets qui se sont traduits par des mesures concrètes pour les membres.

**Récapitulatif des coûts prévus**

*En milliers CHF*

	Coûts prévus 2022	Coûts prévus 2023	Total 2022-2023
Charges prévues	1 650	1 650	3 300
Dépenses de documentation	0	0	0
Coûts réimputés aux Bureaux/Départements	7 207	7 140	14 347
Dépenses de services administratifs centralisés	2 636	2 631	5 267
Dépenses de services d'appui centralisés	4 434	4 416	8 850
<b>Coûts intégraux</b>	<b>15 927</b>	<b>15 837</b>	<b>31 764</b>

## II.5.4 – D.4 Société de l'information inclusive

### *Description de l'Objectif*

Promouvoir le développement et l'utilisation des télécommunications/TIC et d'applications pour donner aux individus et aux sociétés des moyens d'agir en faveur du développement durable.

L'Objectif D.4 utilise 20,87% des ressources prévues pour les Objectifs de l'UIT-D ou 6,67% des ressources prévues de l'UIT pour 2022-2023.

### *Énoncé des principaux résultats attendus et mesure*

<i>Principaux résultats</i>	<i>Principaux indicateurs de résultat</i>
Amélioration de l'accès aux télécommunications/TIC et de leur utilisation dans les pays les moins avancés (PMA), les petits États insulaires en développement (PEID) et les pays en développement sans littoral (PDSL), ainsi que dans les pays dont l'économie est en transition.	<p>Nombre de pays bénéficiant d'une assistance ciblée grâce à des initiatives prises par le BDT et bénéficiant ainsi d'une meilleure connectivité et d'une plus grande disponibilité de télécommunications/TIC, à un prix financièrement abordable.</p> <p>Nombre de pays ayant reçu une assistance grâce à des initiatives prises par le BDT, y compris nombre de bourses demandées et nombre de bourses accordées.</p>
Renforcement de la capacité des membres de l'UIT d'accélérer le développement économique et social en exploitant et en utilisant les nouvelles technologies et les services et applications des télécommunications/TIC.	<p>Nombre de kits pratiques publiés et téléchargés pour l'élaboration de stratégies numériques sectorielles nationales; nombre de rapports publiés sur les bonnes pratiques en matière d'utilisation des télécommunications/TIC au service du développement; nombre de manifestations/ateliers/séminaires consacrés à l'utilisation des télécommunications/TIC au service du développement et visant à fournir une aide aux pays en développement concernant les problèmes auxquels leurs populations et sociétés sont confrontées, et nombre de participants à ces manifestations/ateliers/séminaires.</p>
Renforcement de la capacité des membres de l'UIT d'élaborer des stratégies, des politiques et des pratiques favorisant l'inclusion numérique, en particulier pour l'autonomisation des femmes et des jeunes filles, des personnes handicapées et des autres personnes ayant des besoins particuliers.	<p>Volume des ressources sur l'inclusion numérique élaborées ou mises à la disposition des membres, y compris les publications, les politiques, les stratégies, les lignes directrices, les bonnes pratiques, les études de cas, les matériels didactiques, les ressources et les kits pratiques en ligne, et nombre de consultations de sites web de l'UIT-D sur l'inclusion numérique.</p> <p>Nombre de membres connaissant l'existence de politiques, stratégies et lignes directrices relatives à l'inclusion numérique et ayant bénéficié d'une formation ou de conseils en la matière.</p>

*Principaux résultats*

Renforcement de la capacité des membres de l'UIT de concevoir des stratégies et des solutions en matière de télécommunications/TIC relatives à l'adaptation aux effets des changements climatiques et à l'atténuation de ces effets ainsi qu'à l'utilisation d'énergies vertes/renouvelables.

*Principaux indicateurs de résultat*

Nombre d'États Membres ayant bénéficié de l'assistance du BDT pour sensibiliser davantage l'opinion aux conséquences des changements climatiques et promouvoir l'utilisation des télécommunications/TIC pour atténuer ces conséquences négatives.

Nombre d'États Membres ayant bénéficié de l'assistance du BDT pour élaborer leurs stratégies et leurs cadres politiques et réglementaires relatifs aux changements climatiques.

Nombre d'États Membres ayant bénéficié de l'assistance du BDT pour élaborer une stratégie et des cadres politiques et réglementaires relatifs aux déchets d'équipements électriques et électroniques.

*Récapitulatif des coûts prévus*

*En milliers CHF*

	<b>Coûts prévus 2022</b>	<b>Coûts prévus 2023</b>	<b>Total 2022-2023</b>
Charges prévues	1 050	1 050	2 100
Dépenses de documentation	0	0	0
Coûts réimputés aux Bureaux/Départements	4 915	4 958	9 873
Dépenses de services administratifs centralisés	1 798	1 828	3 626
Dépenses de services d'appui centralisés	3 024	3 069	6 093
<b>Coûts intégraux</b>	<b>10 787</b>	<b>10 905</b>	<b>21 692</b>

# PROJET DE BUDGET

2022-2023

- Partie 1 Synthèse
- Partie 2 Budget axé sur les résultats
- Partie 3 Budget financier consolidé pour 2022-2023
- Partie 4 Annexes



### Partie III – Budget financier consolidé pour 2022-2023

---

<b>PROJET DE RÉOLUTION</b> .....	65
<b>Budget biennal de l'Union internationale des télécommunications pour 2022-2023</b> .....	65
Tableau 1 – Charges prévues par Secteur.....	67
Tableau 2 – Produits prévus par source .....	68
Tableaux 3, 4, 4-1 et 4-2 – Secrétariat général .....	69
Tableaux 5, 6, 6-1 et 6-2 – Secteur des radiocommunications .....	73
Tableaux 7, 8, 8-1 et 8-2 – Secteur de la normalisation des télécommunications..	77
Tableaux 9, 10, 10-1 et 10-2 – Secteur du développement des télécommunications	81
Tableau 11 – Bureaux régionaux et bureaux de zone de l'UIT.....	85
Tableau 12 – Charges d'investissement.....	88
Tableau 13 – Gestion de la crise liée au COVID-19 .....	89



## PROJET DE RÉSOLUTION

### Budget biennal de l'Union internationale des télécommunications pour 2022-2023

Le Conseil de l'UIT,

*au vu*

des dispositions de la Convention de l'Union internationale des télécommunications,

*compte tenu*

a) des dispositions de la Décision 5 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires relatives aux produits et charges de l'Union pour la période 2020-2023, qui précisent que le montant de l'unité contributive des États Membres pour l'exercice 2022-2023 ne dépassera pas 318 000 CHF;

b) des dispositions de l'Article 11 du Règlement financier et des Règles financières de l'Union relatives aux transferts de crédits budgétaires,

*décide d'approuver*

le budget biennal de l'Union pour 2022-2023, d'un montant de [161 961 000] CHF pour 2022 et de [163 194 000] CHF pour 2023, soit un total de [325 155 000] CHF pour l'exercice biennal 2022-2023 répartis comme suit:

*En milliers CHF*

	Estimations 2022	Estimations 2023	Total 2022-2023
1 - Secrétariat général	[91 396]	[89 887]	[181 283]
2 - Secteur des radiocommunications	[28 883]	[32 455]	[61 338]
3 - Secteur de la normalisation des télécommunications	[13 894]	[13 195]	[27 089]
4 - Secteur du développement des télécommunications	[27 368]	[27 237]	[54 605]
5 - Gestion de la crise liée au COVID-19	[420]	[420]	[840]
<b>TOTAL</b>	<b>[161 961]</b>	<b>[163 194]</b>	<b>[325 155]</b>

*décide en outre*

1 de fixer à [318 000] CHF le montant annuel de l'unité contributive pour 2022 et 2023, sur la base de la classe de contribution choisie par les États Membres conformément au numéro 160 de la Constitution et au numéro 468 de la Convention de l'Union internationale des télécommunications autrement dit sur la base d'un total de [343 11/16] unités;

2 de fixer à [63 600] CHF le montant annuel de l'unité contributive pour 2022 et 2023 que doivent acquitter les Membres des Secteurs pour le financement des charges des réunions du Secteur des radiocommunications (UIT-R), du Secteur de la normalisation des télécommunications (UIT-T) et du Secteur du développement des télécommunications (UIT-D), conformément au numéro 480 de la Convention de l'Union internationale des télécommunications;

3 de fixer le montant de la contribution financière des Associés comme suit:

- a) [10 600] CHF pour les Associés participant aux travaux de l'UIT-T et de l'UIT-R;
- b) [3 975] CHF pour les Associés participant aux travaux de l'UIT-D;
- c) [1 987,50] CHF pour les Associés des pays en développement participant aux travaux de l'UIT-D;

4 de fixer le montant annuel de la contribution des établissements universitaires, des universités et de leurs instituts de recherche associés comme suit:

- a) [3 975] CHF pour les organisations venant de pays développés qui participent aux travaux des trois Secteurs;
- b) [1 987,50] CHF pour les organisations venant de pays en développement qui participent aux travaux des trois Secteurs;

5 d'autoriser le Secrétaire général à ajuster les crédits budgétaires en rapport avec les postes de dépenses indiqués aux points a) et b) ci-après conformément aux modifications effectives par le biais de l'utilisation du Fonds de réserve et à condition que le niveau de ce Fonds reste le même que celui qui est prescrit dans la Décision 5 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires:

- a) augmentation des barèmes de traitement contributions au titre des pensions et indemnités y compris les indemnités de poste applicables à Genève, telles qu'établies par le régime commun des Nations Unies;
- b) fluctuations du taux de change entre le franc suisse et le dollar des États-Unis, dans la mesure où elles influent sur les dépenses afférentes au personnel payé selon le barème des Nations Unies;
- c) d'accorder au Secrétaire général, pour l'exercice biennal 2022-2023, relativement à la *Règle 6.1* du Règlement financier et des Règles financières, la souplesse nécessaire pour compenser les excédents de dépenses pour les catégories 1 et 2 (charges de personnel) par des économies réalisées pour les catégories 3 à 9 (charges autres que les charges de personnel) et de procéder au besoin aux transferts nécessaires.

6 d'autoriser le Secrétariat général à équilibrer les comptes pour 2022-2023, au besoin en utilisant les excédents de recettes;

7 de charger le Secrétaire général de prélever un montant de 1 000 000 CHF sur le Fonds de réserve en janvier 2022 et de le transférer au Fonds ASHI pour régler les engagements à long terme non financés.

**Annexes:** Tableaux 1-13

**Tableau 1**  
**Charges prévues par Secteur**

*En milliers CHF*

	Montants effectifs 2018-2019	Budget 2020-2021	Estimations 2022	Estimations 2023	Total 2022-2023
1 - Secrétariat général	166 050	183 074	91 396	89 887	181 283
2 - Secteur des radiocommunications	53 092	59 527	28 883	32 455	61 338
3 - Secteur de la normalisation des télécommunications	26 699	26 983	13 894	13 195	27 089
4 - Secteur du développement des télécommunications	54 030	60 960	27 368	27 237	54 605
5 - Gestion de la crise liée au COVID-19			420	420	840
6 - Dépenses non prévues au budget	4 882				0
<b>TOTAL</b>	<b>304 753</b>	<b>330 544</b>	<b>161 961</b>	<b>163 194</b>	<b>325 155</b>

**Tableau 2**

En milliers CHF

**Produits prévus par source**

	Montants effectifs 2018-2019	Budget 2020-2021	Estimations 2022	Estimations 2023	Total 2022-2023
A Contributions mises en recouvrement					
A.1 Contributions des États Membres	218 466	218 586	109 293	109 293	218 586
A.2 Contributions des Membres de Secteur					
– Secteur des radiocommunications	12 815	12 624	6 314	6 314	12 628
– Secteur de la normalisation des télécommunications	12 594	12 394	6 157	6 157	12 314
– Secteur du développement des télécommunications	2 983	2 910	1 352	1 352	2 704
Total des contributions des Membres de Secteur	28 392	27 928	13 823	13 823	27 646
A.3 Associés					
– Secteur des radiocommunications	456	446	220	220	440
– Secteur de la normalisation des télécommunications	3 314	3 328	1 932	1 932	3 864
– Secteur du développement des télécommunications	71	64	44	44	88
Total des contributions des Associés	3 841	3 838	2 196	2 196	4 392
A.4 Établissements universitaires	748	752	398	398	796
A.5 Contributions des États Membres aux conférences	230				
Total des contributions mises en recouvrement	251 677	251 104	125 710	125 710	251 420
B Recouvrement des coûts					
B.1 Produits au titre de l'appui aux projets	841	2 750	1 000	1 000	2 000
B.2 Ventes des publications	29 479	38 000	15 500	15 500	31 000
B.3 Produits et services assujettis au recouvrement des coûts					
– UIFN	1 036	1 000	500	500	1 000
– TELECOM	2 500	3 000	1 500	1 500	3 000
– Notification des réseaux à satellite	31 153	31 000	15 000	18 000	33 000
– Autres produits au titre du recouvrement des coûts	33				
Total des produits et services assujettis au recouvrement des coûts	34 722	35 000	17 000	20 000	37 000
Total du recouvrement des coûts	65 042	75 750	33 500	36 500	70 000
C Intérêts créditeurs	785	600	300	300	600
D Autres produits	3 104	200	200	200	400
<b>Sous-total</b>	<b>320 608</b>	<b>327 654</b>	<b>159 710</b>	<b>162 710</b>	<b>322 420</b>
E Versement/Prélèvement sur le Fonds de réserve*		-1 469	1 469		1 469
F Versement sur le Fonds TIC			-500	-500	-1 000
G Versement sur le Fonds d'entretien des bâtiments			-750	-750	-1 500
H Économies résultant de la mise en oeuvre du budget		4 359	2 032	1 734	3 766
<b>TOTAL</b>	<b>320 608</b>	<b>330 544</b>	<b>161 961</b>	<b>163 194</b>	<b>325 155</b>

\* Report de l'AMNT de 2020 à 2022

**Tableau 3**  
**Secrétariat général**  
**Charges prévues par chapitre**

En milliers CHF

		Montants effectifs	Budget	Estimations	Estimations	Total
		2018-2019	2020-2021	2022	2023	2022-2023
Chapitre 1.1	Conférence de pléniopotiaires	1 303		1 411		1 411
Chapitre 1.2	Forum mondial des politiques de télécommunication	49	306			
Chapitre 1.3	Forum du Sommet mondial sur la société de l'information	105	150	50	50	100
Chapitre 2.1	Conseil, Groupes de travail du Conseil et Groupes d'experts	1 064	1 655	689	676	1 365
Chapitre 7	Activités et programmes	18 748	1 130	565	565	1 130
Chapitre 9	Bureau du Secrétaire général et Départements	144 781	179 833	88 681	88 596	177 277
	– Charges communes de l'UIT		27 162	11 291	11 261	22 552
	– Bureau du Secrétaire général et du Vice-Secrétaire général*	20 331	20 320	10 748	10 748	21 496
	– Département de la planification stratégique et des relations avec les Membres	16 003	16 524	8 514	8 514	17 028
	– Département des conférences et des publications	42 741	47 017	23 469	23 443	46 912
	– Département de la gestion des ressources humaines	11 823	11 070	5 801	5 801	11 602
	– Département de la gestion des ressources financières	16 651	18 112	8 879	8 879	17 758
	– Département des services informatiques	37 232	39 628	19 979	19 950	39 929
<b>TOTAL</b>		<b>166 050</b>	<b>183 074</b>	<b>91 396</b>	<b>89 887</b>	<b>181 283</b>

\* Comprend la Division de la gestion des installations, l'Unité des affaires juridiques et l'Auditeur interne

**Tableau 4****Secrétariat général 2022-2023****Charges prévues par chapitre et par catégorie de charges**

En milliers CHF

**Bureau du Secrétaire général et Départements**

	Conférence de plénipotentiaires	Forum du Sommet mondial sur la société de l'information	Conseil, Groupes de travail du Conseil et Groupes d'experts	Activités et programmes	Charges communes de l'UIT	Bureau du Secrétaire général et du Vice-Secrétaire général*	Département de la planification stratégique et des relations avec les Membres	Département des conférences et des publications	Département de la gestion des ressources humaines	Département de la gestion des ressources financières	Département des services informatiques	Total
1 - Charges de personnel	1 112	0	692	0	500	10 166	12 660	34 921	8 088	13 394	20 317	101 850
2 - Autres charges de personnel	18	0	16	0	12 700	2 808	3 686	8 917	2 248	3 782	5 896	40 071
3 - Frais de mission	123	0	582	0	0	564	300	70	128	260	96	2 123
4 - Services contractuels	147	100	24	1 050	1 700	500	218	1 802	870	126	7 102	13 639
5 - Location et entretien des locaux et des équipements		0	25	0	200	4 142	20	444	2	0	5 014	9 847
6 - Matériels et fournitures	6	0	3	80	0	398	52	362	70	92	846	1 909
7 - Acquisition de locaux, de mobilier et de matériel		0	3	0	0	416	90	296	56	102	654	1 617
8 - Services publics et services intérieurs		0	0	0	1 490	2 480	0	70	0	0	0	4 040
9 - Vérification des comptes, contributions interorganisations et divers	5	0	20	0	5 962	22	2	30	140	2	4	6 187
<b>TOTAL</b>	<b>1 411</b>	<b>100</b>	<b>1 365</b>	<b>1 130</b>	<b>22 552</b>	<b>21 496</b>	<b>17 028</b>	<b>46 912</b>	<b>11 602</b>	<b>17 758</b>	<b>39 929</b>	<b>181 283</b>

\* Comprend la Division de la gestion des installations, l'Unité des affaires juridiques et l'Auditeur interne

## Tableau 4-1 Secrétariat général 2022

Charges prévues par chapitre et par catégorie de charges

En milliers CHF

Bureau du Secrétaire général et Départements

	Conférence de plénipotentiaires	Forum du Sommet mondial sur la société de l'information	Conseil, Groupes de travail du Conseil et Groupes d'experts	Activités et programmes	Charges communes de l'UIT	Bureau du Secrétaire général et du Vice-Secrétaire général*	Département de la planification stratégique et des relations avec les Membres	Département des conférences et des publications	Département de la gestion des ressources humaines	Département de la gestion des ressources financières	Département des services informatiques	Total
1 - Charges de personnel	1 112		353		250	5 083	6 331	17 502	4 044	6 697	10 170	51 542
2 - Autres charges de personnel	18		8		6 350	1 404	1 842	4 469	1 124	1 891	2 951	20 057
3 - Frais de mission	123		291			282	150	35	64	130	48	1 123
4 - Services contractuels	147	50	24	525	850	250	109	862	435	63	3 551	6 866
5 - Location et entretien des locaux et des équipements					100	2 071	10	222	1		2 507	4 911
6 - Matériels et fournitures	6		3	40		199	26	181	35	46	423	959
7 - Acquisition de locaux, de mobilier et de matériel						208	45	148	28	51	327	807
8 - Services publics et services intérieurs					760	1 240		35				2 035
9 - Vérification des comptes, contributions interorganisations et divers	5		10		2 981	11	1	15	70	1	2	3 096
<b>TOTAL</b>	<b>1 411</b>	<b>50</b>	<b>689</b>	<b>565</b>	<b>11 291</b>	<b>10 748</b>	<b>8 514</b>	<b>23 469</b>	<b>5 801</b>	<b>8 879</b>	<b>19 979</b>	<b>91 396</b>

\* Comprend la Division de la gestion des installations, l'Unité des affaires juridiques et l'Auditeur interne

## Tableau 4-2

### Secrétariat général 2023

#### Charges prévues par chapitre et par catégorie de charges

En milliers CHF

#### Bureau du Secrétaire général et Départements

	Conférence de plénipotentiaires	Forum du Sommet mondial sur la société de l'information	Conseil, Groupes de travail du Conseil et Groupes d'experts	Activités et programmes	Charges communes de l'UIT	Bureau du Secrétaire général et du Vice-Secrétaire général*	Département de la planification stratégique et des relations avec les Membres	Département des conférences et des publications	Département de la gestion des ressources humaines	Département de la gestion des ressources financières	Département des services informatiques	Total
1 - Charges de personnel			339		250	5 083	6 329	17 419	4 044	6 697	10 147	50 308
2 - Autres charges de personnel			8		6 350	1 404	1 844	4 448	1 124	1 891	2 945	20 014
3 - Frais de mission			291			282	150	35	64	130	48	1 000
4 - Services contractuels		50		525	850	250	109	940	435	63	3 551	6 773
5 - Location et entretien des locaux et des équipements			25		100	2 071	10	222	1		2 507	4 936
6 - Matériels et fournitures				40		199	26	181	35	46	423	950
7 - Acquisition de locaux, de mobilier et de matériel			3			208	45	148	28	51	327	810
8 - Services publics et services intérieurs					730	1 240		35				2 005
9 - Vérification des comptes, contributions interorganisations et divers			10		2 981	11	1	15	70	1	2	3 091
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>50</b>	<b>676</b>	<b>565</b>	<b>11 261</b>	<b>10 748</b>	<b>8 514</b>	<b>23 443</b>	<b>5 801</b>	<b>8 879</b>	<b>19 950</b>	<b>89 887</b>

\* Comprend la Division de la gestion des installations, l'Unité des affaires juridiques et l'Auditeur interne



**Tableau 5**  
**Secteur des radiocommunications**  
**Charges prévues par chapitre**

En milliers CHF

	Montants effectifs 2018-2019	Budget 2020-2021	Estimations 2022	Estimations 2023	Total 2022-2023
Chapitre 3.1 Conférences mondiales des radiocommunications	1 506			2 449	2 449
Chapitre 3.2 Assemblées des radiocommunications	342			402	402
Chapitre 4.1 Conférences régionales des radiocommunications					
Chapitre 5.1 Comité du Règlement des radiocommunications	720	962	452	452	904
Chapitre 5.2 Groupe consultatif des radiocommunications	67	106	63	69	132
Chapitre 6 Réunions des commissions d'études	1 052	1 462	383	1 160	1 543
Chapitre 7 Activités et programmes	486	1 295	350	350	700
Chapitre 8 Séminaires et Ateliers	161	780	388	388	776
Chapitre 9 Bureau	48 758	54 922	27 247	27 185	54 432
– Charges communes	1 361	2 874	1 244	1 244	2 488
– Bureau du Directeur	1 658	1 612	1 018	1 018	2 036
– Départements	45 739	50 436	24 985	24 923	49 908
<b>TOTAL</b>	<b>53 092</b>	<b>59 527</b>	<b>28 883</b>	<b>32 455</b>	<b>61 338</b>

## Tableau 6

### Secteur des radiocommunications 2022-2023

#### Charges prévues par chapitre et par catégorie de charges

En milliers CHF

	Conférences et Assemblées	Comité du Règlement des radiocom- munications	Groupe consultatif des radiocom- munications	Réunions des commissions d'études	Activités et programmes	Séminaires et ateliers	Bureau des radiocommunications			Total
							Charges communes	Bureau du Directeur	Départements	
1 - Charges de personnel	2 164	332	114	1 023	0	258	0	1 440	38 634	43 965
2 - Autres charges de personnel	73	16	8	25	0	16	0	396	11 274	11 808
3 - Frais de mission	225	538	0	130	0	410	900	200	0	2 403
4 - Services contractuels	140	0	3	140	700	32	510	0	0	1 525
5 - Location et entretien des locaux et des équipements	220	0	0	195	0	36	80	0	0	531
6 - Matériels et fournitures	12	10	3	17	0	3	60	0	0	105
7 - Acquisition de locaux, de mobilier et de matériel	4	0	0	0	0	5	918	0	0	927
8 - Services publics et services intérieurs		4	4	0	0	2	0	0	0	10
9 - Vérification des comptes, contributions interorganisations et divers	13	4	0	13	0	14	20	0	0	64
<b>TOTAL</b>	<b>2 851</b>	<b>904</b>	<b>132</b>	<b>1 543</b>	<b>700</b>	<b>776</b>	<b>2 488</b>	<b>2 036</b>	<b>49 908</b>	<b>61 338</b>

## Tableau 6-1

### Secteur des radiocommunications 2022

#### Charges prévues par chapitre et par catégorie de charges

En milliers CHF

	Bureau des radiocommunications									
	Conférences et Assemblées	Comité du Règlement des radiocom- munications	Groupe consultatif des radiocom- munications	Réunions des commissions d'études	Activités et programmes	Séminaires et ateliers	Charges communes	Bureau du Directeur	Départements	Total
1 - Charges de personnel		166	56	201		129		720	19 342	20 614
2 - Autres charges de personnel		8	4	8		8		198	5 643	5 869
3 - Frais de mission		269		65		205	450	100		1 089
4 - Services contractuels				40	350	16	255			661
5 - Location et entretien des locaux et des équipements				50		18	40			108
6 - Matériels et fournitures		5	1	10		2	30			48
7 - Acquisition de locaux, de mobilier et de matériel						2	459			461
8 - Services publics et services intérieurs		2	2			1				5
9 - Vérification des comptes, contributions interorganisations et divers		2		9		7	10			28
<b>TOTAL</b>		<b>452</b>	<b>63</b>	<b>383</b>	<b>350</b>	<b>388</b>	<b>1 244</b>	<b>1 018</b>	<b>24 985</b>	<b>28 883</b>

## Tableau 6-2

### Secteur des radiocommunications 2023

#### Charges prévues par chapitre et par catégorie de charges

En milliers CHF

	Bureau des radiocommunications									Total
	Conférences et Assemblées	Comité du Règlement des radiocommunications	Groupe consultatif des radiocommunications	Réunions des commissions d'études	Activités et programmes	Séminaires et ateliers	Charges communes	Bureau du Directeur	Départements	
1 - Charges de personnel	2 164	166	58	822		129		720	19 292	23 351
2 - Autres charges de personnel	73	8	4	17		8		198	5 631	5 939
3 - Frais de mission	225	269		65		205	450	100		1 314
4 - Services contractuels	140		3	100	350	16	255			864
5 - Location et entretien des locaux et des équipements	220			145		18	40			423
6 - Matériels et fournitures	12	5	2	7		1	30			57
7 - Acquisition de locaux, de mobilier et de matériel	4					3	459			466
8 - Services publics et services intérieurs		2	2			1				5
9 - Vérification des comptes, contributions interorganisations et divers	13	2		4		7	10			36
<b>TOTAL</b>	<b>2 851</b>	<b>452</b>	<b>69</b>	<b>1 160</b>	<b>350</b>	<b>388</b>	<b>1 244</b>	<b>1 018</b>	<b>24 923</b>	<b>32 455</b>

## Tableau 7

### Secteur de la normalisation des télécommunications

#### Charges prévues par chapitre

En milliers CHF

		Montants effectifs 2018-2019	Budget 2020-2021	Estimations 2022	Estimations 2023	Total 2022-2023
Chapitre 3.1	Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications et réunions préparatoires		275	699	0	699
Chapitre 5	Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications	132	198	91	91	182
Chapitre 6	Réunions des commissions d'études	2 390	2 394	1 180	1 180	2 360
Chapitre 7	Activités et programmes	397	400	200	200	400
Chapitre 8	Séminaires et Ateliers	575	600	260	260	520
Chapitre 9	Bureau	23 205	23 116	11 464	11 464	22 928
	– Charges communes	815	914	230	230	460
	– Bureau du Directeur	1 459	1 500	1 132	1 132	2 264
	– Départements	20 931	20 702	10 102	10 102	20 204
<b>TOTAL</b>		<b>26 699</b>	<b>26 983</b>	<b>13 894</b>	<b>13 195</b>	<b>27 089</b>

## Tableau 8

### Secteur de la normalisation des télécommunications 2022-2023

#### Charges prévues par chapitre et par catégorie de charges

En milliers CHF

#### Bureau de la normalisation des télécommunications

	Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications	Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications	Réunions des commissions d'études	Activités et programmes	Séminaires et ateliers	Charges communes	Bureau du Directeur	Départements	Total
1 - Charges de personnel	472	126	1 194	0	40	0	1 648	15 484	18 964
2 - Autres charges de personnel	8	8	26	0	0	0	496	4 540	5 078
3 - Frais de mission	120	40	940	0	360	0	100	120	1 680
4 - Services contractuels	50	8	180	400	80	280	20	60	1 078
5 - Location et entretien des locaux et des équipements	30	0	20	0	20	0	0	0	70
6 - Matériels et fournitures	10	0	0	0	0	60	0	0	70
7 - Acquisition de locaux, de mobilier et de matériel		0	0	0	0	100	0	0	100
8 - Services publics et services intérieurs		0	0	0	0	0	0	0	0
9 - Vérification des comptes, contributions interorganisations et divers	9	0	0	0	20	20	0	0	49
<b>TOTAL</b>	<b>699</b>	<b>182</b>	<b>2 360</b>	<b>400</b>	<b>520</b>	<b>460</b>	<b>2 264</b>	<b>20 204</b>	<b>27 089</b>

## Tableau 8-1

### Secteur de la normalisation des télécommunications 2022

#### Charges prévues par chapitre et par catégorie de charges

En milliers CHF

#### Bureau de la normalisation des télécommunications

	Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications	Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications	Réunions des commissions d'études	Activités et programmes	Séminaires et ateliers	Charges communes	Bureau du Directeur	Départements	Total
1 - Charges de personnel	472	63	597		20		824	7 742	9 718
2 - Autres charges de personnel	8	4	13				248	2 270	2 543
3 - Frais de mission	120	20	470		180		50	60	900
4 - Services contractuels	50	4	90	200	40	140	10	30	564
5 - Location et entretien des locaux et des équipements	30		10		10				50
6 - Matériels et fournitures	10					30			40
7 - Acquisition de locaux, de mobilier et de matériel						50			50
8 - Services publics et services intérieurs									0
9 - Vérification des comptes, contributions interorganisations et divers	9				10	10			29
<b>TOTAL</b>	<b>699</b>	<b>91</b>	<b>1 180</b>	<b>200</b>	<b>260</b>	<b>230</b>	<b>1 132</b>	<b>10 102</b>	<b>13 894</b>

## Tableau 8-2

### Secteur de la normalisation des télécommunications 2023

#### Charges prévues par chapitre et par catégorie de charges

En milliers CHF

#### Bureau de la normalisation des télécommunications

	Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications	Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications	Réunions des commissions d'études	Activités et programmes	Séminaires et ateliers	Charges communes	Bureau du Directeur	Départements	Total
1 - Charges de personnel		63	597		20		824	7 742	9 246
2 - Autres charges de personnel		4	13				248	2 270	2 535
3 - Frais de mission		20	470		180		50	60	780
4 - Services contractuels		4	90	200	40	140	10	30	514
5 - Location et entretien des locaux et des équipements			10		10				20
6 - Matériels et fournitures						30			30
7 - Acquisition de locaux, de mobilier et de matériel						50			50
8 - Services publics et services intérieurs									0
9 - Vérification des comptes, contributions interorganisations et divers					10	10			20
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>91</b>	<b>1 180</b>	<b>200</b>	<b>260</b>	<b>230</b>	<b>1 132</b>	<b>10 102</b>	<b>13 195</b>



## Tableau 9

### Secteur du développement des télécommunications

#### Charges prévues par chapitre

En milliers CHF

		Montants effectifs 2018-2019	Budget 2020-2021	Estimations 2022	Estimations 2023	Total 2022-2023
Chapitre 3	Conférences mondiales de développement des télécommunications		1 026		▼	0
Chapitre 4	Conférences régionales de développement des télécommunications		498		▼	0
Chapitre 5	Groupe consultatif pour le développement des télécommunications	206	244	172	143	315
Chapitre 6	Réunions des commissions d'études	702	796	407	407	814
Chapitre 7	Activités et programmes*	8 440	12 200	4 200	4 200	8 400
Chapitre 9	Bureau	44 682	46 196	22 589	22 487	45 076
	– Charges communes	864	1 504	219	219	438
	– Bureau de la Directrice	3 120	2 156	1 697	1 660	3 357
	– Bureaux régionaux	15 097	15 286	7 486	7 487	14 973
	– Départements	25 601	27 250	13 187	13 121	26 308
<b>TOTAL</b>		<b>54 030</b>	<b>60 960</b>	<b>27 368</b>	<b>27 237</b>	<b>54 605</b>

\* Comprend les séminaires et ateliers

## Tableau 10

### Secteur du développement des télécommunications 2022-2023

#### Charges prévues par chapitre et par catégorie de charges

	Groupe consultatif pour le développement des télécommunications	Réunions des commissions d'études	Activités et programmes*	Bureau de développement des télécommunications				Total
				Charges communes	Bureau de la Directrice	Bureaux régionaux	Départements	
1 - Charges de personnel	139	432	930	0	2 376	10 760	20 209	34 846
2 - Autres charges de personnel	8	16	0	0	681	3 162	5 918	9 785
3 - Frais de mission	140	340	2 702	60	200	414	181	4 037
4 - Services contractuels	18	20	4 746	100	100	72	0	5 056
5 - Location et entretien des locaux et des équipements		0	0	180	0	98	0	278
6 - Matériels et fournitures		0	22	66	0	88	0	176
7 - Acquisition de locaux, de mobilier et de matériel		0	0	0	0	115	0	115
8 - Services publics et services intérieurs		0	0	10	0	126	0	136
9 - Vérification des comptes, contributions interorganisations et divers	10	6	0	22	0	138	0	176
<b>TOTAL</b>	<b>315</b>	<b>814</b>	<b>8 400</b>	<b>438</b>	<b>3 357</b>	<b>14 973</b>	<b>26 308</b>	<b>54 605</b>

\* Comprend les séminaires et ateliers

## Tableau 10-1

### Secteur du développement des télécommunications 2022

#### Charges prévues par chapitre et par catégorie de charges

	Groupe consultatif pour le développement des télécommunications	Réunions des commissions d'études	Activités et programmes*	Bureau de développement des télécommunications				Total
				Charges communes	Bureau de la Directrice	Bureaux régionaux	Départements	
1 - Charges de personnel	83	216	465		1 203	5 380	10 129	17 476
2 - Autres charges de personnel	4	8			344	1 581	2 967	4 904
3 - Frais de mission	70	170	1 351	30	100	207	91	2 019
4 - Services contractuels	10	10	2 373	50	50	36		2 529
5 - Location et entretien des locaux et des équipements				90		49		139
6 - Matériels et fournitures			11	33		44		88
7 - Acquisition de locaux, de mobilier et de matériel						57		57
8 - Services publics et services intérieurs				5		63		68
9 - Vérification des comptes, contributions interorganisations et divers	5	3		11		69		88
<b>TOTAL</b>	<b>172</b>	<b>407</b>	<b>4 200</b>	<b>219</b>	<b>1 697</b>	<b>7 486</b>	<b>13 187</b>	<b>27 368</b>

\* Comprend les séminaires et ateliers

## Tableau 10-2

### Secteur du développement des télécommunications 2023

#### Charges prévues par chapitre et par catégorie de charges

	Groupe consultatif pour le développement des télécommunications	Réunions des commissions d'études	Activités et programmes*	Bureau de développement des télécommunications				Total
				Charges communes	Bureau de la Directrice	Bureaux régionaux	Départements	
1 - Charges de personnel	56	216	465		1 173	5 380	10 080	17 370
2 - Autres charges de personnel	4	8			337	1 581	2 951	4 881
3 - Frais de mission	70	170	1 351	30	100	207	90	2 018
4 - Services contractuels	8	10	2 373	50	50	36		2 527
5 - Location et entretien des locaux et des équipements				90		49		139
6 - Matériels et fournitures			11	33		44		88
7 - Acquisition de locaux, de mobilier et de matériel						58		58
8 - Services publics et services intérieurs				5		63		68
9 - Vérification des comptes, contributions interorganisations et divers	5	3		11		69		88
<b>TOTAL</b>	<b>143</b>	<b>407</b>	<b>4 200</b>	<b>219</b>	<b>1 660</b>	<b>7 487</b>	<b>13 121</b>	<b>27 237</b>

\* Comprend les séminaires et ateliers

## Tableau 11

### Bureaux régionaux et bureaux de zone de l'UIT 2022-2023

#### Charges prévues par région et par catégorie de charges

En milliers CHF

#### Bureaux régionaux et bureaux de zone de l'UIT

	Charges communes pour les bureaux régionaux et les bureaux de zone	Région Afrique (AFR)	Région des Amériques (AMS)	Région des États arabes (ARB)	Région Asie-Pacifique (ASP)	Communauté des États indépendants (CEI)	Région Europe (EUR)	Total
1 - Charges de personnel		3 030	2 992	1 294	2 006	710	728	10 760
2 - Autres charges de personnel		892	880	382	592	206	210	3 162
3 - Frais de mission		100	98	64	72	44	36	414
4 - Services contractuels		42	8	10	6	6	0	72
5 - Location et entretien des locaux et des équipements		56	20	8	12	2	0	98
6 - Matériels et fournitures		38	22	6	8	10	4	88
7 - Acquisition de locaux, de mobilier et de matériel	115	0	0	0	0	0	0	115
8 - Services publics et services intérieurs		48	38	10	24	4	2	126
9 - Vérification des comptes, contributions interorganisations et divers		72	40	6	12	6	2	138
<b>TOTAL</b>	<b>115</b>	<b>4 278</b>	<b>4 098</b>	<b>1 780</b>	<b>2 732</b>	<b>988</b>	<b>982</b>	<b>14 973</b>

## Tableau 11-1

### Bureaux régionaux et bureaux de zone de l'UIT 2022

#### Charges prévues par région et par catégorie de charges

En milliers CHF

#### Bureaux régionaux et bureaux de zone de l'UIT

	Charges communes pour les bureaux régionaux et les bureaux de zone	Région Afrique (AFR)	Région des Amériques (AMS)	Région des États arabes (ARB)	Région Asie-Pacifique (ASP)	Communauté des États indépendants (CEI)	Région Europe (EUR)	Total
1 - Charges de personnel		1 515	1 496	647	1 003	355	364	5 380
2 - Autres charges de personnel		446	440	191	296	103	105	1 581
3 - Frais de mission		50	49	32	36	22	18	207
4 - Services contractuels		21	4	5	3	3		36
5 - Location et entretien des locaux et des équipements		28	10	4	6	1		49
6 - Matériels et fournitures		19	11	3	4	5	2	44
7 - Acquisition de locaux, de mobilier et de matériel	57							57
8 - Services publics et services intérieurs		24	19	5	12	2	1	63
9 - Vérification des comptes, contributions interorganisations et divers		36	20	3	6	3	1	69
<b>TOTAL</b>	<b>57</b>	<b>2 139</b>	<b>2 049</b>	<b>890</b>	<b>1 366</b>	<b>494</b>	<b>491</b>	<b>7 486</b>

## Tableau 11-2

### Bureaux régionaux et bureaux de zone de l'UIT 2023

#### Charges prévues par région et par catégorie de charges

En milliers CHF

#### Bureaux régionaux et bureaux de zone de l'UIT

	Charges communes pour les bureaux régionaux et les bureaux de zone	Région Afrique (AFR)	Région des Amériques (AMS)	Région des États arabes (ARB)	Région Asie-Pacifique (ASP)	Communauté des États indépendants (CEI)	Région Europe (EUR)	Total
1 - Charges de personnel		1 515	1 496	647	1 003	355	364	5 380
2 - Autres charges de personnel		446	440	191	296	103	105	1 581
3 - Frais de mission		50	49	32	36	22	18	207
4 - Services contractuels		21	4	5	3	3		36
5 - Location et entretien des locaux et des équipements		28	10	4	6	1		49
6 - Matériels et fournitures		19	11	3	4	5	2	44
7 - Acquisition de locaux, de mobilier et de matériel	58							58
8 - Services publics et services intérieurs		24	19	5	12	2	1	63
9 - Vérification des comptes, contributions interorganisations et divers		36	20	3	6	3	1	69
<b>TOTAL</b>	<b>58</b>	<b>2 139</b>	<b>2 049</b>	<b>890</b>	<b>1 366</b>	<b>494</b>	<b>491</b>	<b>7 487</b>

## Tableau 12

### Charges d'investissement 2022-2023

Charges prévues par chapitre

En milliers CHF

	2022	2023	Total 2022-2023
Chapitre 9 <b>Départements du Secrétariat général</b>			
– Département des conférences et des publications	48	48	96
– Département des services informatiques	212	212	424
Chapitre 9 <b>Bureau des radiocommunications</b>			
– Charges communes	300	300	600
<b>TOTAL</b>	<b>560</b>	<b>560</b>	<b>1 120</b>



## Tableau 13

### *Gestion de la crise liée au COVID-19 pour 2022-2023*

#### *Charges prévues par catégorie de charges*

*En milliers CHF*

	2022	2023	Total 2022-2023
6 - Matériels et fournitures	120	120	240
7 - Acquisition de locaux, de mobilier et de matériel	100	100	200
8 - Services publics et services intérieurs	200	200	400
<b>TOTAL</b>	<b>420</b>	<b>420</b>	<b>840</b>

# PROJET DE BUDGET

2022-2023

- Partie 1 Synthèse
- Partie 2 Budget axé sur les résultats
- Partie 3 Budget financier consolidé pour 2022-2023
- Partie 4 Annexes



## Partie IV – Annexes

---

IV – Annexes.....	91
IV.1    Annexe A – Postes budgétés, par grade .....	92
IV.2    Annexe B – Volumes de la documentation.....	93
IV.3    Annexe C – Attribution des ressources par produit.....	96

## ANNEXE A

### Postes budgétés, par grade

	Bureau du Secrétariat général	Département de la planification stratégique et des relations avec les membres	Département des conférences et publications	Département de la gestion des ressources humaines	Département de la gestion des ressources financières	Département des services informatiques	Bureau des radiocommunications	Bureau de la normalisation des télécommunications	Bureau de développement des télécommunications	TOTAL DES EMPLOIS
Élus	2						1	1	1	5
D2	0	1	0	0	0	0	1	1	1	4
D1	1	0	1	1	1	1	3	2	8	18
P5	5	6	7	1	3	7	16	7	21	73
P4	3	14	22	4	9	11	43	13	30	149
P3	4	10	19	8	8	26	25	7	28	135
P2	2	3	6	1	8	8	14	13	7	62
P1	0	0	0	0	0	1	2	1	0	4
G7	3	1	2	0	1	0	3	1	1	12
G6	6	13	19	10	9	8	21	11	18	115
G5	5	2	51	6	16	8	21	6	22	137
G4	3	0	21	0	5	7	4	3	1	44
G3	3	0	0	2	0	7	0	0	2	14
G2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
G1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL UIT</b>	<b>37</b>	<b>50</b>	<b>148</b>	<b>33</b>	<b>60</b>	<b>84</b>	<b>154</b>	<b>66</b>	<b>141</b>	<b>773</b>

**ANNEXE B**  
Volumes de la documentation

	TRADUCTION							TRAITEMENT DES TEXTES						
	Arabe	Chinois	Anglais	Français	Russe	Espagnol	Total traduction 2022-23	Arabe	Chinois	Anglais	Français	Russe	Espagnol	Total traitement des textes 2022- 23
PP	1 184	1 184	336	1 104	1 184	1 184	6 176	1 184	1 184	336	1 104	1 184	1 184	6 176
FMPT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SMSI	96	96	0	96	96	96	480	96	96	0	96	96	96	480
Conseil	1 160	1 160	104	1 080	1 160	1 160	5 824	1 160	1 160	104	1 080	1 160	1 160	5 824
Groupes de travail du Conseil	64	64	32	64	64	64	352	64	64	32	64	64	64	352
TELECOM	20	44	2	32	36	20	154	20	44	0	32	36	20	152
Relations extérieures et services de communications	480	480	20	480	480	480	2 420	480	480	20	480	480	480	2 420
Nouvelles de l'UIT	384	384	20	384	384	384	1 940	384	384	20	384	384	384	1 940
EG-RTI	40	40	8	40	40	40	208	40	40	8	40	40	40	208
STRAT/FIN PLAN	80	80	16	80	80	80	416	80	80	16	80	80	80	416
Publications du Secrétariat général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total des produits intersectoriels</b>	<b>3 652</b>	<b>3 676</b>	<b>554</b>	<b>3 504</b>	<b>3 668</b>	<b>3 652</b>	<b>18 706</b>	<b>3 652</b>	<b>3 676</b>	<b>552</b>	<b>3 504</b>	<b>3 668</b>	<b>3 652</b>	<b>18 704</b>
Départements du Secrétariat général	430	430	388	430	438	438	2 784	385	385	476	700	385	403	2 734
<b>Sous-total Secrétariat général</b>	<b>4 082</b>	<b>4 106</b>	<b>942</b>	<b>4 172</b>	<b>4 098</b>	<b>4 090</b>	<b>21 490</b>	<b>4 037</b>	<b>4 061</b>	<b>1 028</b>	<b>4 204</b>	<b>4 053</b>	<b>4 055</b>	<b>21 438</b>
Conférence mondiale des radiocommunications	2 351	2 216	462	2 347	2 533	2 347	12 257	3 232	3 091	615	3 227	3 274	3 227	16 665
Comité du Règlement des radiocommunications	810	810	913	810	810	809	4 960	917	917	1 008	917	917	917	5 591
Assemblée des radiocommunications	151	151	67	149	149	149	817	301	301	134	296	296	296	1 626
Groupe consultatif des radiocommunications	98	98	72	94	98	98	559	125	125	91	119	125	125	708
Réunions des groupes de travail des commissions d'études	199	199	117	199	199	199	1 110	246	246	145	246	246	246	1 374
RPC UIT-R	1 487	1 490	343	1 487	1 483	1 487	7 778	2 492	2 494	1 096	2 491	2 493	2 492	13 560
Publications de l'UIT-R	1 903	1 903	820	1 903	1 903	1 903	10 338	1 900	1 900	817	1 900	1 900	1 900	10 319
Séminaires	87	87	73	90	87	87	512	122	122	115	126	122	122	730
<b>Total des produits de l'UIT-R</b>	<b>7 087</b>	<b>6 955</b>	<b>2 867</b>	<b>7 079</b>	<b>7 263</b>	<b>7 081</b>	<b>38 331</b>	<b>9 336</b>	<b>9 197</b>	<b>4 021</b>	<b>9 323</b>	<b>9 373</b>	<b>9 326</b>	<b>50 574</b>
Bureau des radiocommunications	863	863	741	863	863	863	5 058	865	865	743	865	865	865	5 065
<b>Sous-total UIT-R</b>	<b>7 950</b>	<b>7 818</b>	<b>3 608</b>	<b>7 942</b>	<b>8 126</b>	<b>7 944</b>	<b>43 389</b>	<b>10 200</b>	<b>10 061</b>	<b>4 764</b>	<b>10 187</b>	<b>10 237</b>	<b>10 190</b>	<b>55 639</b>
Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT)	1 300	1 300	100	1 300	1 300	1 300	6 600	1 700	1 700	150	1 700	1 700	1 700	8 650
Préparation de l'AMNT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT)	120	120	48	120	120	120	648	120	120	48	120	120	120	648
Commissions d'études de l'UIT-T	1 060	1 060	440	1 060	1 060	1 060	5 740	1 060	1 060	440	1 060	1 060	1 060	5 740
Séminaires	77	77	0	77	77	77	385	77	77	0	77	77	77	385
Publications de l'UIT-T	100	100	0	100	100	100	500	100	100	0	100	100	100	500
Recommandations AAP	835	835	0	835	835	835	4 175	835	835	0	835	835	835	4 175
Bulletin d'exploitation de l'UIT	204	204	0	204	204	204	1 020	204	204	0	204	204	204	1 020
<b>Total des produits de l'UIT-T</b>	<b>3 696</b>	<b>3 696</b>	<b>588</b>	<b>3 696</b>	<b>3 696</b>	<b>3 696</b>	<b>19 068</b>	<b>4 096</b>	<b>4 096</b>	<b>638</b>	<b>4 096</b>	<b>4 096</b>	<b>4 096</b>	<b>21 118</b>
Bureau de la normalisation des télécommunications	120	120	160	120	120	120	760	120	120	160	120	120	120	760
<b>Sous-total UIT-T</b>	<b>3 816</b>	<b>3 816</b>	<b>748</b>	<b>3 816</b>	<b>3 816</b>	<b>3 816</b>	<b>19 828</b>	<b>4 216</b>	<b>4 216</b>	<b>798</b>	<b>4 216</b>	<b>4 216</b>	<b>4 216</b>	<b>21 878</b>
Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT)	160	160	80	160	160	160	880	160	160	80	160	160	160	880
RPM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Commissions d'études du Bureau de développement des télécommunications	1 504	1 504	480	1 504	1 504	1 504	8 000	1 504	1 504	480	1 504	1 504	1 504	8 000
Groupe consultatif pour le développement des télécommunications	800	800	398	800	800	800	4 398	800	800	398	800	800	800	4 398
Projets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Publications de l'UIT-D	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total des produits de l'UIT-D</b>	<b>2 464</b>	<b>2 464</b>	<b>958</b>	<b>2 464</b>	<b>2 464</b>	<b>2 464</b>	<b>13 278</b>	<b>2 464</b>	<b>2 464</b>	<b>958</b>	<b>2 464</b>	<b>2 464</b>	<b>2 464</b>	<b>13 278</b>
Bureau de développement des télécommunications	2 400	2 400	800	2 400	2 400	2 400	12 800	2 400	2 400	800	2 400	2 400	2 400	12 800
<b>Sous-total UIT-D</b>	<b>4 864</b>	<b>4 864</b>	<b>1 758</b>	<b>4 864</b>	<b>4 864</b>	<b>4 864</b>	<b>26 078</b>	<b>4 864</b>	<b>4 864</b>	<b>1 758</b>	<b>4 864</b>	<b>4 864</b>	<b>4 864</b>	<b>26 078</b>
<b>Total général UIT</b>	<b>20 712</b>	<b>20 604</b>	<b>7 056</b>	<b>20 794</b>	<b>20 904</b>	<b>20 714</b>	<b>110 785</b>	<b>23 317</b>	<b>23 202</b>	<b>8 348</b>	<b>23 471</b>	<b>23 370</b>	<b>23 325</b>	<b>125 033</b>

ANNEXE B-1

Projet de budget 2022 – Volumes de la documentation (nombre de pages)

	TRADUCTION							TRAITEMENT DES TEXTES						
	Arabe	Chinois	Anglais	Français	Russe	Espagnol	Total traduction 2022	Arabe	Chinois	Anglais	Français	Russe	Espagnol	Total traitement des textes 2022
PP	1 184	1 184	336	1 104	1 184	1 184	6 176	1 184	1 184	336	1 104	1 184	1 184	6 176
FMPT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SMSI	48	48	0	48	48	48	240	48	48	0	48	48	48	240
Conseil	600	600	56	560	600	600	3 016	600	600	56	560	600	600	3 016
Groupes de travail du Conseil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TELECOM	10	22	1	16	18	10	77	10	22	0	16	18	10	76
Relations extérieures et services de communications	240	240	10	240	240	240	1 210	240	240	10	240	240	240	1 210
Nouvelles de l'UIT	192	192	10	192	192	192	970	192	192	10	192	192	192	970
EG-RTI	40	40	8	40	40	40	208	40	40	8	40	40	40	208
STRAT/FIN PLAN	80	80	16	80	80	80	416	80	80	16	80	80	80	416
Publications du Secrétariat général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total des produits intersectoriels</b>	<b>2 538</b>	<b>2 550</b>	<b>453</b>	<b>2 424</b>	<b>2 546</b>	<b>2 538</b>	<b>13 049</b>	<b>2 538</b>	<b>2 550</b>	<b>452</b>	<b>2 424</b>	<b>2 546</b>	<b>2 538</b>	<b>13 048</b>
Départements du Secrétariat général	215	215	194	334	215	219	1 392	171	171	207	311	171	179	1 210
<b>Sous-total Secrétariat général</b>	<b>2 753</b>	<b>2 765</b>	<b>647</b>	<b>2 758</b>	<b>2 761</b>	<b>2 757</b>	<b>14 441</b>	<b>2 709</b>	<b>2 721</b>	<b>659</b>	<b>2 735</b>	<b>2 717</b>	<b>2 717</b>	<b>14 258</b>
Conférence mondiale des radiocommunications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Comité du Règlement des radiocommunications	428	428	367	428	428	428	2 509	500	500	411	500	500	500	2 909
Assemblée des radiocommunications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Groupe consultatif des radiocommunications	48	48	35	46	48	48	273	73	73	53	70	73	73	415
Réunions des groupes de travail des commissions d'études	52	52	31	52	52	52	293	71	71	42	71	71	71	399
RPC UIT-R	548	548	136	548	548	548	2 875	778	778	727	778	778	778	4 617
Publications de l'UIT-R	969	969	592	969	969	969	5 435	963	963	588	963	963	963	5 401
Séminaires	43	44	31	45	44	44	251	56	56	52	57	56	56	332
<b>Total des produits de l'UIT-R</b>	<b>2 089</b>	<b>2 089</b>	<b>1 192</b>	<b>2 088</b>	<b>2 089</b>	<b>2 089</b>	<b>11 635</b>	<b>2 440</b>	<b>2 440</b>	<b>1 874</b>	<b>2 438</b>	<b>2 440</b>	<b>2 440</b>	<b>14 073</b>
Bureau des radiocommunications	443	443	337	443	443	443	2 549	442	442	336	442	442	442	2 545
<b>Sous-total UIT-R</b>	<b>2 531</b>	<b>2 531</b>	<b>1 529</b>	<b>2 530</b>	<b>2 531</b>	<b>2 531</b>	<b>14 184</b>	<b>2 882</b>	<b>2 882</b>	<b>2 210</b>	<b>2 880</b>	<b>2 882</b>	<b>2 882</b>	<b>16 618</b>
Assemblée de normalisation des télécommunications (AMNT)	1 300	1 300	100	1 300	1 300	1 300	6 600	1 700	1 700	150	1 700	1 700	1 700	8 650
Préparation de l'AMNT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT)	60	60	18	60	60	60	318	60	60	18	60	60	60	318
Commissions d'études de l'UIT-T	530	530	220	530	530	530	2 870	530	530	220	530	530	530	2 870
Séminaires	38	38	0	38	38	38	190	38	38	0	38	38	38	190
Publications de l'UIT-T	50	50	0	50	50	50	250	50	50	0	50	50	50	250
Recommandations AAP	400	400	0	400	400	400	2 000	400	400	0	400	400	400	2 000
Bulletin d'exploitation de l'UIT	96	96	0	96	96	96	480	96	96	0	96	96	96	480
<b>Total des produits de l'UIT-T</b>	<b>2 474</b>	<b>2 474</b>	<b>338</b>	<b>2 474</b>	<b>2 474</b>	<b>2 474</b>	<b>12 708</b>	<b>2 874</b>	<b>2 874</b>	<b>388</b>	<b>2 874</b>	<b>2 874</b>	<b>2 874</b>	<b>14 758</b>
Bureau de la normalisation des télécommunications	60	60	78	60	60	60	378	60	60	78	60	60	60	378
<b>Sous-total UIT-T</b>	<b>2 534</b>	<b>2 534</b>	<b>416</b>	<b>2 534</b>	<b>2 534</b>	<b>2 534</b>	<b>13 086</b>	<b>2 934</b>	<b>2 934</b>	<b>466</b>	<b>2 934</b>	<b>2 934</b>	<b>2 934</b>	<b>15 136</b>
Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT)	80	80	40	80	80	80	440	80	80	40	80	80	80	440
RPM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Commissions d'études du Bureau de développement des télécommunications	752	752	240	752	752	752	4 000	752	752	240	752	752	752	4 000
Groupe consultatif pour le développement des télécommunications	400	400	199	400	400	400	2 199	400	400	199	400	400	400	2 199
Projets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Publications de l'UIT-D	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total des produits de l'UIT-D</b>	<b>1 232</b>	<b>1 232</b>	<b>479</b>	<b>1 232</b>	<b>1 232</b>	<b>1 232</b>	<b>6 639</b>	<b>1 232</b>	<b>1 232</b>	<b>479</b>	<b>1 232</b>	<b>1 232</b>	<b>1 232</b>	<b>6 639</b>
Bureau de développement des télécommunications	1 200	1 200	400	1 200	1 200	1 200	6 400	1 200	1 200	400	1 200	1 200	1 200	6 400
<b>Sous-total UIT-D</b>	<b>2 432</b>	<b>2 432</b>	<b>879</b>	<b>2 432</b>	<b>2 432</b>	<b>2 432</b>	<b>13 039</b>	<b>2 432</b>	<b>2 432</b>	<b>879</b>	<b>2 432</b>	<b>2 432</b>	<b>2 432</b>	<b>13 039</b>
<b>Total général UIT</b>	<b>10 394</b>	<b>10 406</b>	<b>3 487</b>	<b>10 398</b>	<b>10 402</b>	<b>10 398</b>	<b>55 486</b>	<b>11 101</b>	<b>11 113</b>	<b>4 230</b>	<b>11 125</b>	<b>11 109</b>	<b>11 109</b>	<b>59 787</b>

ANNEXE B-2

Projet de budget 2023 – Volumes de la documentation (nombre de pages)

	TRADUCTION						Total traduction 2023	TRAITEMENT DES TEXTES						Total traitement des textes 2023
	Arabe	Chinois	Anglais	Français	Russe	Espagnol		Arabe	Chinois	Anglais	Français	Russe	Espagnol	
PP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
FMPT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
SMSI	48	48	0	48	48	48	240	48	48	0	48	48	48	
Conseil	560	560	48	520	560	560	2 808	560	560	48	520	560	560	
Groupes de travail du Conseil	64	64	32	64	64	64	352	64	64	32	64	64	64	
TELECOM	10	22	1	16	18	10	77	10	22	0	16	18	10	
Relations extérieures et services de communications	240	240	10	240	240	240	1 210	240	240	10	240	240	240	
Nouvelles de l'UIT	192	192	10	192	192	192	970	192	192	10	192	192	192	
EG-RTI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
STRAT/FIN PLAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Publications du Secrétariat général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Total des produits intersectoriels</b>	<b>1 114</b>	<b>1 126</b>	<b>101</b>	<b>1 080</b>	<b>1 122</b>	<b>1 114</b>	<b>5 657</b>	<b>1 114</b>	<b>1 126</b>	<b>100</b>	<b>1 080</b>	<b>1 122</b>	<b>1 114</b>	
Départements du Secrétariat général	215	215	194	334	215	219	1 392	214	214	269	389	214	224	
<b>Sous-total Secrétariat général</b>	<b>1 329</b>	<b>1 341</b>	<b>295</b>	<b>1 414</b>	<b>1 337</b>	<b>1 333</b>	<b>7 049</b>	<b>1 328</b>	<b>1 340</b>	<b>369</b>	<b>1 469</b>	<b>1 336</b>	<b>1 338</b>	
Conférence mondiale des radiocommunications	2 351	2 216	462	2 347	2 533	2 347	12 257	3 232	3 091	615	3 227	3 274	3 227	
Comité du Règlement des radiocommunications	381	381	546	381	381	381	2 451	417	417	598	417	417	417	
Assemblée des radiocommunications	151	151	67	149	149	149	817	301	301	134	296	296	296	
Groupe consultatif des radiocommunications	50	50	37	48	50	50	286	52	52	37	49	52	52	
Réunions des groupes de travail des commissions d'études	146	146	86	146	146	146	817	175	175	103	175	175	175	
RPC UIT-R	939	942	207	939	936	939	4 903	1 714	1 716	369	1 714	1 714	1 714	
Publications de l'UIT-R	935	935	229	935	935	935	4 903	938	938	229	938	938	938	
Séminaires	44	44	41	45	44	44	261	67	67	63	69	67	67	
<b>Total des produits de l'UIT-R</b>	<b>4 998</b>	<b>4 866</b>	<b>1 674</b>	<b>4 991</b>	<b>5 174</b>	<b>4 992</b>	<b>26 696</b>	<b>6 895</b>	<b>6 756</b>	<b>2 147</b>	<b>6 884</b>	<b>6 932</b>	<b>6 885</b>	
Bureau des radiocommunications	421	421	404	421	421	421	2 509	423	423	406	423	423	423	
<b>Sous-total UIT-R</b>	<b>5 419</b>	<b>5 287</b>	<b>2 079</b>	<b>5 412</b>	<b>5 595</b>	<b>5 413</b>	<b>29 205</b>	<b>7 318</b>	<b>7 179</b>	<b>2 554</b>	<b>7 307</b>	<b>7 355</b>	<b>7 308</b>	
Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Préparation de l'AMNT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT)	60	60	30	60	60	60	330	60	60	30	60	60	60	
Commissions d'études de l'UIT-T	530	530	220	530	530	530	2 870	530	530	220	530	530	530	
Séminaires	39	39	0	39	39	39	195	39	39	0	39	39	39	
Publications de l'UIT-T	50	50	0	50	50	50	250	50	50	0	50	50	50	
Recommandations AAP	435	435	0	435	435	435	2 175	435	435	0	435	435	435	
Bulletin opérationnel de l'UIT	108	108	0	108	108	108	540	108	108	0	108	108	108	
<b>Total des produits de l'UIT-T</b>	<b>1 222</b>	<b>1 222</b>	<b>250</b>	<b>1 222</b>	<b>1 222</b>	<b>1 222</b>	<b>6 360</b>	<b>1 222</b>	<b>1 222</b>	<b>250</b>	<b>1 222</b>	<b>1 222</b>	<b>1 222</b>	
Bureau de la normalisation des télécommunications	60	60	82	60	60	60	382	60	60	82	60	60	60	
<b>Sous-total UIT-T</b>	<b>1 282</b>	<b>1 282</b>	<b>332</b>	<b>1 282</b>	<b>1 282</b>	<b>1 282</b>	<b>6 742</b>	<b>1 282</b>	<b>1 282</b>	<b>332</b>	<b>1 282</b>	<b>1 282</b>	<b>1 282</b>	
Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT)	80	80	40	80	80	80	440	80	80	40	80	80	80	
RPM	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Commissions d'études du Bureau de développement des télécommunications	752	752	240	752	752	752	4 000	752	752	240	752	752	752	
Groupe consultatif pour le développement des télécommunications	400	400	199	400	400	400	2 199	400	400	199	400	400	400	
Projets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Publications de l'UIT-D	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Total des produits de l'UIT-D</b>	<b>1 232</b>	<b>1 232</b>	<b>479</b>	<b>1 232</b>	<b>1 232</b>	<b>1 232</b>	<b>6 639</b>	<b>1 232</b>	<b>1 232</b>	<b>479</b>	<b>1 232</b>	<b>1 232</b>	<b>1 232</b>	
Bureau de développement des télécommunications	1200	1200	400	1200	1200	1200	6 400	1200	1200	400	1200	1200	1200	
<b>Sous-total UIT-D</b>	<b>2 432</b>	<b>2 432</b>	<b>879</b>	<b>2 432</b>	<b>2 432</b>	<b>2 432</b>	<b>13 039</b>	<b>2 432</b>	<b>2 432</b>	<b>879</b>	<b>2 432</b>	<b>2 432</b>	<b>2 432</b>	
<b>Total général UIT</b>	<b>10 462</b>	<b>10 342</b>	<b>3 585</b>	<b>10 540</b>	<b>10 646</b>	<b>10 460</b>	<b>56 035</b>	<b>12 360</b>	<b>12 233</b>	<b>4 134</b>	<b>12 490</b>	<b>12 405</b>	<b>12 360</b>	

### Annexe C – Attribution des ressources par produit

	<i>En milliers CHF</i>		
	Coûts prévus 2022	Coûts prévus 2023	Coûts prévus 2022-2023
<b>Intersecteurs</b>			
I.1-1:Conférences, forums, manifestations et réunions intersectoriels au niveau mondial offrant un cadre de discussion de haut niveau	9 351	5 109	14 460
I.1-2: Échange de connaissances, création de réseaux de relations et partenariats	1 760	1 877	3 637
I.1-3: Mémoires d'accord	33	28	61
I.1-4: Rapports et autres contributions aux processus interinstitutions des Nations Unies, multilatéraux et intergouvernementaux	1 147	1 216	2 363
I.1-5: Création de services d'appui pour les membres de l'UIT dans les activités et les manifestations de l'UIT	1 416	1 472	2 888
<b>I.1 Collaboration</b>	<b>13 707</b>	<b>9 702</b>	<b>23 409</b>
I.2-1: Initiatives et rapports intersectoriels sur les nouvelles tendances pertinentes dans le secteur des télécommunications/TIC et autres initiatives analogues	390	390	780
I.2-2:Nouvelles de l'UIT en version numérique	1 222	1 209	2 431
I.2-3 Plates-formes d'échange d'informations concernant les nouvelles tendances	4 604	4 573	9 177
<b>I.2 Nouvelles tendances en matière de TIC</b>	<b>6 216</b>	<b>6 172</b>	<b>12 388</b>
I.3-1:Rapports, lignes directrices, normes et récapitulatifs concernant l'accessibilité des télécommunications/TIC	252	214	466
I.3-2: Mobilisation de ressources et de compétences techniques, par exemple, en encourageant une participation accrue des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers aux réunions internationales et régionales	48	117	165
I.3-3: Poursuite de l'amélioration et de la mise en œuvre de la politique de l'UIT en matière d'accessibilité et des plans connexes	5	74	79
I.3-4: Campagnes de sensibilisation, tant au niveau des Nations Unies qu'aux niveaux régional et national	483	443	926
<b>I.3 Accessibilité des télécommunications/TIC</b>	<b>788</b>	<b>848</b>	<b>1 636</b>
I.4-1: Kits pratiques, outils d'évaluation et lignes directrices pour l'élaboration de politiques et le développement des compétences et autres pratiques de mise en œuvre	196	274	470
I.4-2: Réseaux, collaboration, initiatives et partenariats	627	626	1 253
I.4-3:Campagnes de sensibilisation, tant au niveau des Nations Unies qu'aux niveaux régional et national	372	465	837
I.4-4: Appui au partenariat EQUALS	14	14	28
<b>I.4 Égalité hommes/femmes et inclusion</b>	<b>1 209</b>	<b>1 379</b>	<b>2 588</b>
I.5-1: Politiques et normes en matière d'efficacité énergétique	5	5	10
I.5-2: Sécurité et performance environnementale des équipements et installations TIC (gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques)	10	9	19
I.5-3: Plate-forme mondiale pour les villes intelligentes et durables, y compris élaboration d'indicateurs fondamentaux de performance	43	43	86
<b>I.5 Environnement durable</b>	<b>58</b>	<b>57</b>	<b>115</b>
I.6-1: Mettre en évidence et supprimer tous les types et tous les cas de recoupement des fonctions et de chevauchement des activités entre tous les organes structurels de l'UIT, en optimisant, notamment, les méthodes de gestion, la logistique, la coordination et l'appui fourni par le secrétariat	705	718	1 423
I.6-2: Mettre en œuvre le concept d'une "UIT unie dans l'action", en harmonisant, dans la mesure du possible, les procédures appliquées dans l'ensemble des Secteurs et des bureaux régionaux/dans le cadre de la présence régionale dans la réalisation des buts et objectifs de l'UIT et des Secteurs	957	1 083	2 040
<b>I.6 Réduction des chevauchements et des doubles emplois</b>	<b>1 662</b>	<b>1 801</b>	<b>3 463</b>
<b>Total intersecteurs</b>	<b>23 640</b>	<b>19 959</b>	<b>43 599</b>



### Annexe C – Attribution des ressources par produit

	<i>En milliers CHF</i>		
	Coûts prévus 2022	Coûts prévus 2023	Coûts prévus 2022-2023
<b>Secteur des radiocommunications</b>			
R.1-1: Actes finals des conférences mondiales des radiocommunications, mise à jour du Règlement des radiocommunications	1 740	6 896	8 636
R.1-2: Actes finals des conférences régionales des radiocommunications, accords régionaux	782	763	1 545
R.1-3: Règles de procédure et autres décisions adoptées par le Comité du Règlement des radiocommunications (RRB)	2 649	2 604	5 253
R.1-4: Publication des fiches de notification (services spatiaux) et autres activités connexes	20 187	19 875	40 062
R.1-5: Publication des fiches de notification (services de Terre) et autres activités connexes	11 170	11 551	22 721
<b>R.1 Réglementation et gestion du spectre/des orbites</b>	<b>36 528</b>	<b>41 689</b>	<b>78 217</b>
R.2-1: Décisions de l'Assemblée des radiocommunications, résolutions de l'UIT-R	953	1 552	2 505
R.2-2: Recommandations, Rapports (y compris le Rapport de la RPC) et Manuels de l'UIT-R	5 156	6 493	11 649
R.2-3: Avis formulés par le Groupe consultatif des radiocommunications	1 491	1 463	2 954
<b>R.2 Normes relatives aux radiocommunications</b>	<b>7 600</b>	<b>9 508</b>	<b>17 108</b>
R.3-1: Publications UIT-R	4 532	4 273	8 805
R.3-2: Assistance aux membres, en particulier ceux des pays en développement et des pays les moins avancés	4 453	4 463	8 916
R.3-3: Liaison/appui concernant les activités de développement	1 522	1 498	3 020
R.3-4: Séminaires, ateliers et autres	4 061	4 062	8 123
<b>R.3 Échange de connaissances</b>	<b>14 568</b>	<b>14 296</b>	<b>28 864</b>
<b>Total du Secteur des radiocommunications</b>	<b>58 696</b>	<b>65 493</b>	<b>124 189</b>

### Annexe C – Attribution des ressources par produit

*En milliers CHF*

	Coûts prévus 2022	Coûts prévus 2023	Coûts prévus 2022-2023
<b>Secteur de la normalisation des télécommunications</b>			
T.1-1: Résolutions, recommandations et vœux de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT)	4 700	0	4 700
T.1-2: Sessions régionales de consultation en vue de l'AMNT	0	0	0
T.1-3: Avis et décisions du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT)	650	757	1 407
T.1-4: Recommandations UIT-T et résultats connexes des travaux des commissions d'études de l'UIT-T	8 451	9 924	18 375
T.1-5: Assistance générale et coopération fournies par l'UIT-T	632	791	1 423
T.1-6: Base de données sur la conformité	65	86	151
T.1-7: Centres de tests et réunions sur l'interopérabilité	140	158	298
T.1-8: Élaboration de suites de tests	65	86	151
<b>T.1 Élaboration de normes</b>	<b>14 703</b>	<b>11 802</b>	<b>26 505</b>
T.2-1: Réduction de l'écart en matière de normalisation	1 088	1 227	2 315
T.2-2: Ateliers et séminaires, y compris activités de formation en ligne et hors ligne, complétant les activités de renforcement des capacités en vue de réduire l'écart en matière de normalisation	3 307	3 617	6 924
T.2-3: Sensibilisation et promotion	1 046	1 190	2 236
<b>T.2 Réduire l'écart en matière de normalisation</b>	<b>5 441</b>	<b>6 034</b>	<b>11 475</b>
T.3-1: Bases de données pertinentes du TSB	1 151	1 234	2 385
T.3-2: Attribution et gestion des ressources de numérotage, de nommage, d'adressage et d'identification utilisées dans les télécommunications internationales, conformément aux recommandations et procédures de l'UIT-T	826	846	1 672
<b>T.3 Ressources de télécommunications</b>	<b>1 977</b>	<b>2 080</b>	<b>4 057</b>
T.4-1: Publications UIT-T	2 183	2 379	4 562
T.4-2: Publications de bases de données	290	287	577
T.4-3: Sensibilisation et promotion	1 335	1 706	3 041
T.4-4: Bulletin d'exploitation de l'UIT	522	525	1 047
<b>T.4 Échange de connaissances</b>	<b>4 330</b>	<b>4 897</b>	<b>9 227</b>
T.5-1: Mémoires d'accord et accords de collaboration	619	654	1 273
T.5-2: Habilitations conformément aux Recommandations UIT-T A.4, A.5 et A.6	88	88	176
T.5-3: Ateliers ou réunions organisés conjointement	371	369	740
<b>T.5 Coopération avec les organismes de normalisation</b>	<b>1 078</b>	<b>1 111</b>	<b>2 189</b>
<b>Total du Secteur de la normalisation des télécommunications</b>	<b>27 529</b>	<b>25 924</b>	<b>53 453</b>

**Annexe C – Attribution des ressources par produit**

	<i>En milliers CHF</i>		
	Coûts prévus 2022	Coûts prévus 2023	Coûts prévus 2022-2023
<b>Secteur du développement des télécommunications</b>			
D.1-1 Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) et rapport final de la CMDT	284	325	609
D.1-2 Réunions préparatoires régionales (RPM) et rapports finals des RPM	242	317	559
D.1-3 Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) et rapports du GCDT à l'intention de la Directrice du BDT et de la CMDT	3 124	3 152	6 276
D.1-4 Commissions d'études et lignes directrices, recommandations et rapports des commissions d'études	4 864	4 931	9 795
D.1-5 Plates-formes pour la coordination régionale, y compris les Forums régionaux de développement	1 992	1 951	3 943
D.1-6: Projets de développement des télécommunications/TIC mis en œuvre et services se rapportant aux initiatives régionales	4 022	3 906	7 928
<b>D.1 Coordination</b>	<b>14 528</b>	<b>14 582</b>	<b>29 110</b>
D.2-1 Produits et services relatifs aux infrastructures et aux services de télécommunication/TIC, au large bande hertzien et fixe, au raccordement des zones rurales et isolées, à l'amélioration de la connectivité internationale, à la réduction de l'écart en matière de normalisation, à la conformité et à l'interopérabilité, à la gestion du spectre, au contrôle des émissions et à la gestion efficace et efficiente ainsi qu'à l'utilisation adéquate des ressources des télécommunications, dans le cadre du mandat de l'UIT, et au passage à la radiodiffusion numérique, par exemple des études d'évaluation, des publications, des ateliers, des lignes directrices et des bonnes pratiques	4 778	4 811	9 589
D.2-2 Produits et services concernant l'instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC, notamment élaboration de rapports et de publications, et la contribution à la mise en œuvre d'initiatives aux niveaux national et mondial	3 617	3 508	7 125
D.2-3 Produits et services relatifs à la réduction et à la gestion des risques de catastrophe et aux télécommunications d'urgence, y compris la fourniture d'une assistance pour permettre aux États Membres d'aborder toutes les étapes de la gestion des catastrophes, telles que l'alerte avancée, les interventions, les opérations de secours et la remise en état des réseaux de télécommunication	2 459	2 175	4 634
<b>D.2 Infrastructure moderne et sûre pour les télécommunications/TIC</b>	<b>10 854</b>	<b>10 494</b>	<b>21 348</b>
D.3-1 Produits et services relatifs aux politiques et à la réglementation en matière de télécommunications/TIC, en vue d'améliorer la coordination et la cohérence au niveau international, par exemple des études d'évaluation et d'autres publications, ainsi que d'autres cadres d'échange d'informations	4 255	4 254	8 509
D.3-2 Produits et services relatifs aux statistiques sur les télécommunications/TIC et la généralisation du numérique et aux analyses de données, notamment établissement de rapports de recherche, collecte, harmonisation et diffusion de données statistiques de qualité et comparables au niveau international, et forums de discussion	4 522	4 656	9 178
D.3-3 Produits et services relatifs au renforcement des capacités et au développement des compétences humaines, y compris celles portant sur la gouvernance internationale de l'Internet, comme les plates formes en ligne, les programmes de formation à distance et traditionnels visant à améliorer les compétences pratiques et le partage de supports, compte tenu des partenariats avec les parties prenantes s'occupant d'éducation dans le domaine des télécommunications/TIC	4 207	3 963	8 170
D.3-4 Produits et services relatifs à l'innovation dans le secteur des télécommunications/TIC, par exemple échange de connaissances et assistance, sur demande, concernant l'élaboration d'un programme national en faveur de l'innovation; mécanismes de partenariat; conception de projets, réalisation d'études et élaboration de politiques d'innovation dans le secteur des télécommunications/TIC	2 943	2 964	5 907
<b>D.3 Environnement favorable</b>	<b>15 927</b>	<b>15 837</b>	<b>31 764</b>
D.4-1 Produits et services visant à fournir une assistance ciblée aux PMA, aux PEID, aux PDSL et aux pays dont l'économie est en transition, afin de favoriser la disponibilité et l'accessibilité financière des télécommunications/TIC	2 257	2 376	4 633
D.4-2 Produits et services relatifs aux politiques en matière de télécommunications/TIC propres à favoriser le développement de l'économie numérique, aux applications des TIC et aux nouvelles technologies, par exemple échange d'informations, et appui à la mise en œuvre, études d'évaluation et kits pratiques	2 873	3 142	6 015
D.4-3 Produits et services relatifs à l'inclusion numérique des jeunes filles et des femmes ainsi que des personnes ayant des besoins particuliers (personnes âgées, jeunes, enfants et populations autochtones, entre autres), par exemple activités de sensibilisation sur les stratégies, les politiques et les pratiques en matière d'inclusion numérique, perfectionnement des compétences numériques, kits pratiques et lignes directrices et forums de discussion pour échanger des pratiques et des stratégies	3 691	3 520	7 211
D.4-4 Produits et services relatifs aux applications des TIC concernant l'adaptation aux effets des changements climatiques et l'atténuation de ces effets, par exemple promotion de stratégies et diffusion de bonnes pratiques relatives à l'établissement de cartes des zones exposées et à l'élaboration de systèmes d'information, de critères de mesure et de modes de gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques	1 966	1 867	3 833
<b>D.4 Société de l'information inclusive</b>	<b>10 787</b>	<b>10 905</b>	<b>21 692</b>
<b>Total du Secteur de développement des télécommunications</b>	<b>52 096</b>	<b>51 818</b>	<b>103 914</b>